



FRANCOPHONIE

CÔTE D'IVOIRE

L'INDEPENDANCE SE FÊTE

▶ 13

SOCIÉTÉ



MÉDIAS
UNE JEUNESSE
ORPHELINE

▶ 3

ÉDUCATION



CHATGPT
FAIT AUSSI
SA RENTRÉE

▶ 5

ÉCONOMIE



IMMOBILIER
LES INÉGALITÉS
SE CREUSENT

▶ 8

CHRONIQUE



AFRIQUE
LE SAHEL
S'ENFLAMME

▶ 12

ARTS ET CULTURE



MUSÉE
LA FEMME A
TROUVÉ SA PLACE

▶ 14-15

FÉDÉRAL

FRANCOPHONIE
ATTENTION
MÉDIAS EN CRISE

▶ 2

PROVINCIAL

ÉDUCATION
SANTÉ
OÙ EST LA PRÉVENTION
DANS LES ÉCOLES

▶ 7

PROVINCIAL

ÉCONOMIE
ASSURANCE
LA PRIME
À LA HAUSSE

▶ 10

LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES EN CRISE

La plaie est grande ouverte dans les médias, notamment locaux. Selon des experts, ces derniers doivent repenser leur modèle d'affaires pour s'adapter aux défis reliés au blocage des nouvelles par Meta.



FRANCOPRESSE

Sur les 29 journaux locaux francophones hors Québec, dont les 21 membres de Réseau.Presse, sept sont admissibles au crédit d'impôt du fédéral et seulement trois (*La Liberté*, *l'Acadie Nouvelle* et *Le Droit*) y ont accès en ce moment.

LE GOUVERNEMENT MAINTIENT LE CAP

Le premier ministre Justin Trudeau s'est prononcé lundi sur le blocage des nouvelles en ligne, lors d'un point de presse à Charlottetown en marge de la retraite de son cabinet. «[META] refuse d'assurer que les journalistes locaux soient payés de façon adéquate pour informer et partager les nouvelles des Canadiens. Il préfère laisser des personnes en danger plutôt que de faire sa juste part pour appuyer la démocratie et le journalisme local», a-t-il lancé. «Dans une démocratie, un journalisme local de qualité est important, et il l'est aujourd'hui plus que jamais, alors que les gens s'inquiètent pour leur maison, pour leur communauté. C'est le pire été que nous ayons connu depuis longtemps en termes d'événements météorologiques extrêmes.»

GLOSSAIRE

ABERRATION

Anomalie, erreur, à la limite de l'absurdité

MARIANNE DÉPELTEAU
JOURNALISTE

Janvier : 11 % du personnel de Postmedia est mis à pied.
Février : Québec annonce la suppression de 240 postes et l'entreprise ne paie plus son loyer à Québec depuis aout.

Juin : Bell supprime 1300 postes et ferme 6 stations de radio.

11 aout : le journal *Métro* au Québec suspend ses activités.

En francophonie minoritaire, *Le Franco* se relève d'un début d'année difficile et des radios communautaires de l'Atlantique et de l'Ouest sont sur le respirateur artificiel.

Depuis le début de l'année, le secteur des médias encaisse à nouveau le coup, alors que les géants du Web récoltent jusqu'à 80 % des revenus publicitaires en ligne.

À QUI LA FACTURE?

Pour Jean-Hugues Roy, professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la responsabilité de financer les médias reste «partagée».

«Historiquement, ça a beaucoup été financé par la publicité, mais ce modèle n'est plus viable, affirme-t-il. Dans les régions où les francophones sont en situation minoritaire, c'est encore plus difficile.»

La solution qu'il propose : diversifier les sources de financement. «La publicité, il y en a encore un peu. Certains ont des modèles d'abonnement, [...] des dons [...] En milieu francophone minoritaire, ça pourrait être une bonne source de revenus.»

C'est d'ailleurs ce que fait Nicolas Servel, directeur de Médias ténois, aux Territoires du Nord-Ouest, qui comprend le journal francophone *L'Aquilon* et Radio Taïga. Le financement du journal et de la radio vient principalement de subventions fédérales et territoriales, de projets spéciaux et de publicité.

Mais dans tous les cas, les Médias ténois ont du mal à s'en sortir.

En réévaluant son modèle d'affaires, l'équipe de Médias ténois envisage notamment d'offrir des services de formation, du contenu audiovisuel pour d'autres secteurs comme le cinéma, ou encore de se tourner vers les marchés privé et associatif.

Selon Jean-Hugues Roy, l'appui communautaire ne doit pas être négligé : «Les médias répondent aux besoins d'une communauté. Il faut que la communauté fasse sa part d'une certaine manière. [...] Les gens doivent s'abonner.»

Pour Marie-Linda Lord, professeure titulaire en information-communication à l'Université de Moncton, c'est tout à fait envisageable en milieu francophone minoritaire.

«Les communautés sont attachées à leurs médias régionaux. Si on prend l'exemple, au Nouveau-Brunswick, de Radio-Canada Acadie ou l'Acadie Nouvelle, ce sont deux médias importants en Acadie au Nouveau-Brunswick qui ont un public très loyal.»

LA RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE

Mais pour Jean-Hugues Roy, le fédéral en fait déjà beaucoup avec, entre autres, l'Initiative de journalisme local (IJL) et les crédits d'impôt.



↑ Jean-Hugues Roy, professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal. Photo : Émile Tournevache. Marie-Linda Lord, professeure en information-communication (UQAM); Servel, directeur général de Médias ténois. Photos : Courtoisie

Le Québec est la seule province à avoir superposé un programme de crédits d'impôt à celui du fédéral, mais le professeur croit que les autres provinces pourraient lui emboîter le pas, selon la situation politique.

«L'Alberta n'a peut-être pas un gouvernement très favorable aux médias en ce moment. En Ontario, je pense que le gouvernement conservateur ne serait pas forcément favorable [...] par rapport aux Franco-Ontariens. Mais il faut demander, il faut que les élus soient redevables», martèle-t-il.

L'auteur de *Pour un Fonds des médias* nouveau et amélioré estime aussi que les compagnies de télécommunications comme Bell, Vidéotron, Shaw et Rogers ont une part de responsabilité, car ils font de l'argent sur le dos des médias en vendant les moyens de diffusion des nouvelles.

C-18 «À REPENSER»

La Loi sur les nouvelles en ligne (C-18) a poussé Meta à bloquer les nouvelles canadiennes sur ses plateformes Facebook et Instagram.

D'après Jean-Hugues Roy, «il faut repenser cette loi, ou à plus court terme, trouver une façon de s'entendre avec les plateformes».

L'une des choses à rectifier à son avis est la part du gâteau que prend Radio-Canada.

«Radio-Canada, c'est une grande institution et on l'adore. Mais le fait qu'elle puisse bénéficier des sommes prévues dans le cadre de la loi C-18, pour moi, c'est une erreur. Ça détourne des sommes qui devraient bénéficier aux médias francophones en milieu minoritaire.»

«Il y a d'autres aberrations à Radio-Canada; le fait qu'elle sollicite de la publicité, poursuit-il. Ça prive des médias de publicité. Le journal *Métro* me l'a bien dit : Radio-Canada nuisait à leur campagne pour solliciter de la publicité dans bien des marchés. [...] Ça n'a pas de sens pour moi.»

NOUVELLES HABITUDES DE CONSOMMATION

Marie-Linda Lord croit aussi qu'il faut un nouveau modèle de financement des médias, mais adapté aux nouvelles habitudes de consommation.

«Les gens aiment pouvoir consulter sur leurs tablettes, leurs téléphones.»

Selon elle, les habitudes de consommation ont trop changé pour revenir en arrière, vers le 100 % non numérique. «Quand je pose la question en classe "qui écoute la radio?", j'ai peut-être 30 % de mes étudiants qui le font, alors qu'il y a 30 ans, c'était 100 %.»

Tout en maintenant l'impression de l'édition papier de *L'Aquilon* «pour ceux qui aiment encore le papier», Nicolas Servel doit attirer le nouveau public : «On essaie d'évoluer et d'être plus présents en ligne, d'explorer la voie des balados, des réseaux [sociaux] et d'expérimenter avec divers formats.»

«LE TISSU MÊME DE NOTRE SOCIÉTÉ»

Si la crise se poursuit, la disparition des médias locaux pourrait entraîner de graves conséquences.

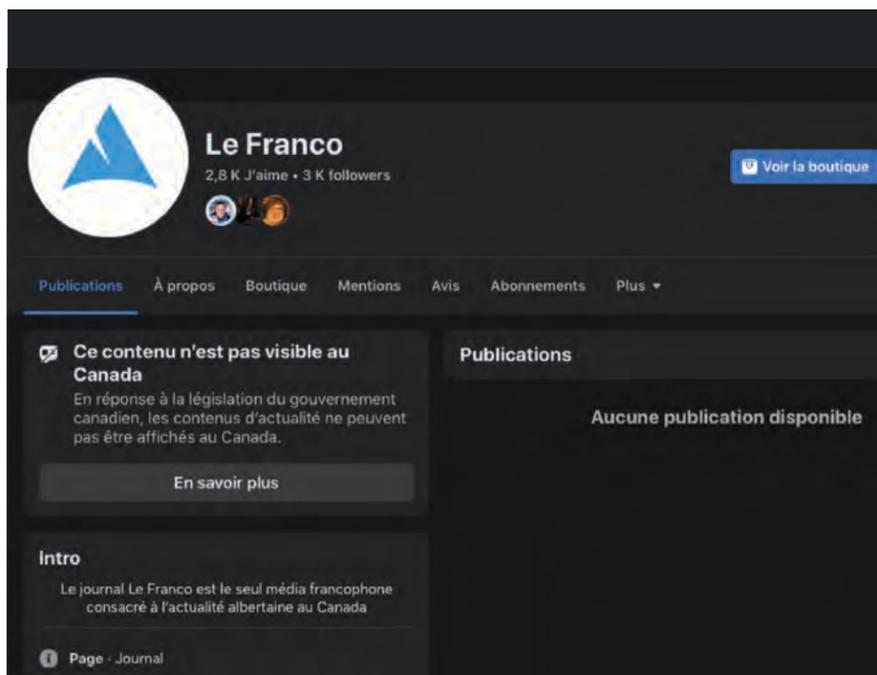
«C'est le tissu même de notre société, souligne Jean-Hugues Roy. Ce serait dramatique si, par exemple, *Le Voyageur* disparaissait.»

«Dans quel miroir les francophones en milieu minoritaire pourraient se regarder? Oui, il y aurait encore Radio-Canada, mais je pense que c'est bon de ne pas avoir un seul miroir.»

Pour Marie-Linda Lord, c'est également une question d'accès à l'information : «Il y a des informations qui se trouvent dans les médias locaux et pas ailleurs.»

«Je suis à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et je suis abonnée à *L'Aquilon*, raconte-t-elle. Il faut qu'on soit informés les uns des autres, mais le point de départ pour ça, c'est le média local.»

«Il y a des exemples de succès, mais aussi de défis, comme des causes scolaires [francophones] à Yellowknife. Si *L'Aquilon* n'en parle pas, qui va en parler?» ▲



↑ Certains utilisateurs de Facebook ne peuvent plus accéder au contenu des médias d'information.
Photo : Capture d'écran - Facebook

L'ACCÈS À L'INFORMATION EN PÉRIL POUR LES JEUNES

Depuis quelques semaines déjà, META a entrepris de bloquer l'accès aux nouvelles canadiennes sur ses plateformes en signe de riposte à la *Loi sur les nouvelles en ligne* adoptée par le gouvernement fédéral. On apprenait plus récemment que Google se préparait à emboîter le pas avec une initiative similaire. Si l'ensemble de la population se retrouve plongée dans ce jeu d'échecs complexe, ce sont les jeunes, qui ont l'habitude de s'informer quasi exclusivement sur les réseaux sociaux, qui pourraient en subir les conséquences les plus sérieuses.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO



«C-18 OBLIGE LES INTERMÉDIAIRES DE NOUVELLES NUMÉRIQUES À NÉGOCIER AVEC LES MÉDIAS.»
Jean-Hugues Roy

«JE NE COMPRENDS PAS POURQUOI LE GOUVERNEMENT CHERCHE À CONTRÔLER L'INTERNET.»
Isaac Lamoureux



GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE

Le processus de blocage par META se veut progressif et devrait s'étaler sur plusieurs semaines, affirme l'entreprise. Pourtant, un nombre croissant d'internautes disent déjà en constater les effets indésirables. Notamment, lorsque ces utilisateurs tentent de consulter l'une ou l'autre des pages de médias canadiens sur Facebook ou Instagram, ils voient maintenant apparaître le message d'erreur suivant : «En réponse à la législation du gouvernement canadien, les contenus d'actualité ne peuvent pas être affichés au Canada».

Plusieurs médias ont également perdu l'accès à leur compte et ne peuvent plus partager leurs contenus d'actualités.

Rappelons que le projet de loi C-18, qui a reçu la sanction royale le 22 juin dernier et entrera en vigueur en décembre prochain, a été promulgué par le gouvernement libéral de Justin Trudeau dans le but de forcer les plateformes numériques à payer des redevances aux entreprises de presse canadiennes pour la diffusion de leurs actualités.

Or, en choisissant de retirer le contenu médiatique canadien sur ses plateformes et d'interdire le partage de contenu journalistique au pays, META a trouvé «l'échappatoire parfaite pour ne pas avoir à s'y conformer», avance Jean-Hugues Roy, professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). «C-18 oblige les intermédiaires de nouvelles numériques à négocier avec les médias. Sauf qu'en bloquant les nouvelles, les géants du web échappent à la définition d'intermédiaire numérique. C'est un gros problème», avance-t-il.

La situation devient encore plus préoccupante, souligne le professeur, du fait que les citoyens se retrouvent pris en otage au milieu de ce bras de fer entre META et le gouvernement fédéral. En outre, si le blocage devient définitif, les internautes qui avaient l'habitude de visiter les plateformes de réseaux sociaux pour rester informés risquent d'en subir les conséquences les plus lourdes. Ils pourraient en effet avoir du mal à garder le cap sur ce qui se passe dans l'actualité s'ils ne modifient pas (rapidement) leur **modus operandi**.

Comment continuer à lire *Le Franco* et les autres médias après le blocage de META et de Google?

1) Choisir un différent moteur de recherche (Bing, Yahoo, Ask.com, etc.).

2) Télécharger un VPN.

3) S'abonner à vos journaux préférés (pour *Le Franco*, c'est ici à tinyurl.com/5s3eu4fk) et à leur infolettre s'ils en ont une.

4) Se procurer la version papier des journaux (par abonnement ou dans les lieux de distributions attirés).

5) Visiter le répertoire des médias locaux de Radio-Canada : tinyurl.com/4pbbyc63

GLOSSAIRE

MODUS OPERANDI
Expression latine pour manière de procéder

«Ce qui m'inquiète dans ça, c'est moins la désinformation qu'un abrutissement général. [...] Pour les jeunes, ce ne sera plus juste du désintérêt [pour le contenu journalistique], ça va devenir de la méconnaissance totale de ce qui se passe dans le monde. C'est peut-être vers ça qu'on se dirige et c'est assez paniquant», affirme-t-il.

VÉRITABLE BOULEVERSEMENT D'HABITUDES

Cette réalité évoquée par Jean-Hugues Roy semble déjà se concrétiser à petite échelle si on en croit les observations de Hope Anaky, une élève de seize ans qui entame sa douzième année à l'école Alexandre-Taché, à Saint-Albert. «Comme la plupart de mon cercle social, je ne vais pas directement sur les sites d'information pour lire l'actualité. Je tombe souvent par hasard sur des nouvelles canadiennes quand je consulte les plateformes de réseaux sociaux», explique-t-elle.

L'adolescente affirme qu'elle planifie modifier sa manière d'accéder aux nouvelles, mais elle craint que les jeunes de son entourage qui étaient déjà peu enclins à suivre l'actualité perdent encore davantage l'intérêt en raison des difficultés d'accès occasionnées par le blocage. «Beaucoup de gens que je connais trouvent que lire les nouvelles, c'est déprimant. Moi, je vais m'ajuster, mais ces personnes-là, je ne pense pas qu'elles vont chercher à modifier leurs habitudes», insiste-t-elle.

Même son de cloche du côté d'Isaac Lamoureux, ancien journaliste dans vos pages et nouvellement diplômé de l'Université MacEwan. Bien qu'il se dise très sensible à la réalité des médias, il estime qu'environ «90% des nouvelles qu'il consomme proviennent des réseaux sociaux».

Tout comme Hope, le blocage le forcera donc à revoir ses habitudes du tout au tout. Par contre, il ignore, lui aussi, si les jeunes adultes comme lui prendront le temps de s'adapter à cette nouvelle réalité. «Moi, je n'ai pas le choix de revoir ma manière de faire à cause de mon travail, sauf que je ne sais pas si ce sera le cas pour les autres personnes. Je doute que tout le monde fasse l'effort d'aller à la source», affirme le bachelier en communications.

Par ailleurs, Isaac se dit très frustré par la décision du gouvernement fédéral de vouloir réglementer les géants du web. «Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement cherche à contrôler l'Internet. C'est un peu comme [un projet] de censure pour que les gens consomment seulement de l'information traditionnelle. Et ça coupe l'accès complètement à plein de sources d'information que les jeunes adultes consomment au quotidien», explique-t-il.

BLOCAGE DE GOOGLE À VENIR

Pour Cécilia Bernier, une étudiante de quatrième année au baccalauréat en sciences

biologiques et en psychologie au Campus Saint-Jean, l'annonce du blocage de nouvelles a été un coup moins dur à encaisser que pour d'autres. La jeune femme n'a jamais pris l'habitude de s'informer à partir des plateformes de META qu'elle consulte d'ailleurs très rarement. «Quand je vais lire les nouvelles, je vais directement à la source. Mais, en toute franchise, ce n'est pas quelque chose que je fais chaque semaine. Je lis les nouvelles quand j'ai le temps», analyse-t-elle.

Ce qui a plutôt troublé la Franco-Albertaine, c'est l'annonce faite par Google qui entend supprimer les nouvelles canadiennes de son moteur de recherche, de Google News et de Google Discover. «Je suis un peu confuse. Si je n'ai pas la télévision chez moi, pas le câble, comme c'est le cas pour beaucoup d'étudiants, et que Google arrête de partager les nouvelles, je ne sais pas vraiment où je vais pouvoir aller pour m'informer», s'inquiète-t-elle. Cette situation risque également de poser des défis pour les quelque 90% de Canadiens qui utilisent Google comme moteur de recherche principal (selon Made in CA).

Face au blocage des nouvelles par les géants du web, l'étudiante exprime également ses préoccupations quant à l'avenir de l'information locale et des «plus petits journaux comme *Le Franco*». «C'est là où ça devient plus inquiétant pour moi. Ça peut avoir un impact sur la capacité des gens à rester informés. L'information est déjà plus difficile à aller chercher pour les francophones en milieu minoritaire. Moi, je sens déjà que je ne suis pas toujours à jour parce que je ne prends pas toujours le temps de lire les nouvelles. Mais ça pourrait empirer si l'accès devient compliqué», laisse-t-elle tomber.

DES ALTERNATIVES À ENVISAGER

Pour s'assurer que les jeunes demeurent informés malgré les défis actuels, Hope Anaky estime, quant à elle, que chacun a un rôle individuel à jouer. Elle évoque aussi l'importance d'une meilleure intégration de l'éducation aux médias dans le cursus scolaire. «Je crois que dans nos cours d'études sociales ou de français, on devrait nous encourager davantage à consulter les nouvelles à la source et à développer notre jugement critique. On a besoin que ce soit un devoir pour qu'on prenne cette habitude», soutient-elle.

Selon Jean-Hugues Roy, plusieurs options méritent d'être envisagées par la population afin que tout un chacun reste connecté. Par exemple, les citoyens pourraient «télécharger les applications mobiles des médias, s'abonner aux infolettres et au journal papier», indique-t-il. Plusieurs alternatives s'ajoutent à cette liste et se trouvent dans l'encadré suivant. ▲





Avec l'application gratuite **Le Francopass**, pratique ton français en découvrant la francophonie locale!



• Pour t'inscrire au FP, rends-toi sur : francopass.artsrn.ualberta.ca/



• Code FP valable du 7 septembre au 5 octobre 2023 : **cbjphud**

CHRONIQUE «JEUNESSE»

QU'EST-CE QUI NOUS TIENT ÉVEILLÉS SI TARD? (1^{RE} PARTIE)

À VOUS LA JEUNESSE! PAR KAYLIE MURANGWA



↑ Crédit : Aldrin Rachman Pradana / Unsplash.com

Nous avons tous grandi en entendant des anecdotes embarrassantes de quand nous étions jeunes. Une de celles qui me concernent est probablement liée au manque de sommeil.

Prématernelle. J'ai 5 ans. Mes cheveux sont coiffés en nattes avec beaucoup de barrettes, d'élastiques colorés et d'un ruban rose. Mon physique élancé de **suricate** porte une robe bouffante et un sac à dos Dora. Tout en rose, on dirait la Panthère du même nom.

J'entre, telle une somnambule, dans le bus scolaire. J'ai les yeux dans la graisse de *bines* et je m'écroule dans mon siège. Inhabituel...

La placoteuse est grincheuse. Ces mioches à mes côtés le remarquent et commencent à me tirer les vers du nez. Arg! On me touche l'épaule pour me ranimer et je réagis avec férocité. Ma violente réprimande déclenche des hurlements qui vont jusqu'aux contacts physiques (mot courtois).

LA VEILLE...

Ma sœur, Kristy, a du mal à respirer. *On doit l'emmener à l'hôpital!* Cela signifie aussi que j'aurai toute la chambre pour moi. Seule. Dans la nuit. Dans le noir. Ma frayeur. Je fais plusieurs allers-retours pour demander à mon père quand elle va revenir.

Mon anxiété est à son maximum. Pour couronner le tout... elle se fait opérer et va passer quelques jours à l'hôpital.

Depuis, plus de disputes dans le bus à cause du manque de sommeil. Il y a bien longtemps que je me suis bagarrée dans l'autobus.

Pourtant, mes parents ne cessent pas de me rappeler cette anecdote lorsque je tarde à me coucher. Chez nous, l'habitude est de se coucher tôt. Au plus tard, 21h, heure «normale des Rocheuses (HNR)», comme le précise mon père.

Il y a bien sûr des exceptions.

Vacances, temps des fêtes ou des visites.

Cependant, j'ai eu cette heure du coucher dès le primaire. Ne suis-je pas assez grande pour aller me coucher quand je veux? J'ai essayé de convaincre mes parents, mais leur réponse est toujours la même : 21h, heure «normale des Rocheuses (HNR)».

« J'AI LES YEUX DANS LA GRAISSE DE BINES ET JE M'ÉCROULE DANS MON SIÈGE. »
Kaylie Murangwa

« À PRESQUE 3H DU MATIN, JE ME RÉVEILLE AVEC MON LIVRE COMME OREILLER. »
Kaylie Murangwa

« LE LENDEMAIN À L'ÉCOLE, MA JOURNÉE S'EST RÉSUMÉE EN DES PAUPIÈRES LOURDES, UN MANQUE D'ÉNERGIE ET UNE TÊTE DOULOUREUSE. »
Kaylie Murangwa

GLOSSAIRE

SURICATE

Petit mammifère carnivore sud-africain de la famille des viverridés, voisin de la mangouste



KAYLIE MURANGWA
CHRONIQUEUSE

J'ai fait des recherches sur la privation du sommeil et je veux savoir si les effets sont aussi graves qu'on le dit. Je suis toujours pleine d'énergie même si je me couche tard. Pour ma chronique, j'ai demandé l'autorisation à mes parents de me coucher à l'heure qui me tente.

Ça alors... autorisé!

QUE L'EXPÉRIENCE COMMENCE...

Jour 1 : 21 h. «Bonne nuit», ricane ma famille qui part se coucher. Comment passer le temps? Je suis seule à table pour ne pas m'endormir sur le canapé. Je découvre de nouveaux sons. Les jappements du chien voisin, le klaxon d'alarme d'une automobile et les gouttelettes d'eau du robinet qui s'écrasent dans l'évier. Je décide de tuer le temps en lisant. À presque 3h du matin, je me réveille avec mon livre comme oreiller.

Le lendemain à l'école, je me suis sentie tendue. J'ai été surprise de ne pas déclencher une dispute avec un autre élève. C'était hyper difficile de me concentrer sur les leçons.

Jour 2 : *Je ne vais pas me laisser abattre.* Après tout, hier, était-il possible que j'aie fait un mauvais choix de livre? *Romeo and Juliet* de Shakespeare! En effet, je devais faire un travail d'anglais le lendemain et je pensais être productive.

Il a fallu donc trouver une meilleure stratégie pour rester éveillée. On a tous entendu parler de l'efficacité du café ou des boissons énergisantes, mais je sais bien que ce n'est pas permis chez nous.

Une deuxième «drogue anti-sommeil» a été considérée : le thé. Ça, j'en ai bu un peu trop. Mais surprise, ça n'a pas beaucoup aidé. Le lendemain à l'école, ma journée s'est résumée en des paupières lourdes, un manque d'énergie et une tête douloureuse. Je voulais savoir pourquoi la caféine n'avait pas joué ce rôle tant attendu. J'ai lu l'étiquette : thé décaféiné.

Jour 3 : Irritée. J'ai envie de ne rien faire et de dormir tout le temps. Mes pensées partent vers mes camarades de

classe qui se vantent de dormir peu. On les connaît tous. Les *gamers*, les passionnés de Roblox et les *tiktokers*. Mais mes pensées ne s'arrêtent pas là. Je songe à ma voisine, infirmière, qui travaille de nuit à l'hôpital, aux ambulanciers, aux conducteurs de taxis et bien d'autres.

Je suis consciente de la cause; néanmoins, mes parents m'ont finalement convaincue de laisser tomber mon projet à cause des examens.

Puisqu'en trois jours, j'étais totalement épuisée, je me suis demandé ce qui me serait arrivé si j'avais intégré ce manque de sommeil dans ma vie à l'aide du café, de boissons énergisantes ou d'autres subterfuges. C'est alors que j'ai décidé de creuser un peu plus.

Sur Internet, j'ai trouvé une foule d'informations (bien effrayantes) sur le sommeil (ou son manque), mais ce n'était pas tellement convaincant.

Par la suite, j'ai décidé de contacter les experts pour en savoir plus. Après tout, qui connaît mieux la science du sommeil que Mme Manon Lamy? Elle est la coordonnatrice d'une équipe de recherche de l'Université Laval dont le projet est le traitement psychologique de l'insomnie.

Je suis vraiment reconnaissante qu'elle m'ait répondu. Elle m'a gentiment orienté vers Amélie Vézina et Sarah Fakroune, des étudiantes au doctorat au Centre d'études des troubles du sommeil (CETS). Oui! Cela existe vraiment, à l'Université Laval, à Québec! Elles ont répondu en détail à mes questions.

On m'a prouvé que mes parents avaient tristement raison. Il est dangereux d'avoir peu d'heures de sommeil en se couchant tard le soir. Je sais, je sais, j'arrive à la partie intéressante, mais il est déjà 21h! Alors, je vous souhaite une bonne nuit. J'espère que vous demeurerez attentifs (avec l'aide d'un sommeil réparateur au quotidien, bien sûr) à ce que je vous expliquerai dans la 2^e partie de cette chronique à paraître prochainement. À suivre. ▲

Kaylie Murangwa

«Née à Edmonton et d'origine rwandaise, je suis actuellement en 10^e année à l'école Alexandre-Taché. Je suis passionnée de lecture et d'écriture. Mes passe-temps incluent aussi la natation, les sports de combat, notamment le karaté. J'aime aussi faire du ski, mais je n'en fais pas autant que je le voudrais. Du côté des voyages, j'ai eu la chance de quitter le continent trois fois pour aller au Rwanda. Je vais être bientôt propriétaire d'un animal de compagnie, je suis tiraillée entre le choix d'un chien ou d'un chat.»

CHATGPT S'IMMISCE DANS LES SALLES DE CLASSE ALBERTAINES



↑ Crédit : PVProductions / Freepik.com

Le robot conversationnel ChatGPT fait des vagues à l'échelle mondiale depuis son introduction sur le marché en novembre 2022. À New York, l'utilisation de ce logiciel a été proscrite sur tous les appareils et réseaux des écoles publiques. De leur côté, les établissements scolaires francophones albertains semblent pencher vers une approche plus inclusive, entre réflexion pédagogique et adaptation du milieu scolaire.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO

« PAR EXPÉRIENCE, ON N'A JAMAIS EU BEAUCOUP DE SUCCÈS À RESTREINDRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES. »

Robert Lessard

« IL Y A TOUJOURS DE NOUVEAUX OUTILS POUR PERMETTRE AUX GENS MALHONNÊTES DE TRICHER. »

Ollivier Dyens



GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE

Les inquiétudes face à ChatGPT sont multiples, allant de l'ordre du plagiat à la propagation de contenus non véridiques. Après tout, cet outil d'intelligence artificielle a la capacité de générer des réponses à toutes sortes de questions, de traduire des textes et même d'en rédiger. En quelques clics, les élèves qui s'en servent peuvent obtenir des réponses à leurs devoirs et produire des dissertations complètes sans avoir à mobiliser leurs connaissances personnelles ou à effectuer la moindre recherche.

Face à ces menaces, la communauté universitaire et les autorités scolaires du Canada peinent encore à trouver un consensus. D'un côté, l'Université de Montréal a choisi de proscrire l'utilisation de ChatGPT au sein de son institution pour prévenir le plagiat. En revanche, d'autres établissements cherchent plutôt à étudier comment le domaine de l'éducation peut s'adapter à l'intelligence artificielle en l'intégrant de manière éthique dans les salles de classe.

En Alberta, les deux plus grands conseils scolaires francophones en sont précisément à cette étape d'analyse afin d'adopter la meilleure approche possible face à ce nouvel outil technologique. Au FrancoSud, aucune directive officielle n'a encore été émise concernant ChatGPT, note le coordonnateur des communications, Antoine Bégin. «Nous sommes encore à analyser la situation avec nos directions d'école et notre équipe pédagogique», explique-t-il.

BANNIR N'EST PAS LA BONNE SOLUTION

La situation est similaire au sein du Centre-Nord (CSCN) qui prévoit de réunir un comité d'enseignants et de pédagogues pour réfléchir à la question cet automne. «On est encore en train d'appriivoiser tout cela. Notre comité pourrait probablement proposer différentes stratégies au niveau pédagogique pour faire face à ChatGPT», analyse le directeur général du CSCN, Robert Lessard.

Toutefois, il indique déjà ne pas avoir l'intention d'interdire l'usage du logiciel aux élèves. «Par expérience, on n'a jamais eu beaucoup de succès à restreindre les nouvelles technologies. Il faut apprendre à composer avec. Ça pourrait passer par encadrer son utilisation et adapter nos méthodes d'évaluation», ajoute-t-il.

Cette hypothèse est également soutenue par Ollivier Dyens, professeur au Département des littératures de langue française, de traduction et de création (DLTC) de l'Université McGill et

fondateur du laboratoire d'innovation Building 21 à Montréal. Selon lui, les établissements scolaires auraient intérêt à s'adapter à l'intelligence artificielle comme le préconise le CSCN plutôt que de proscrire son utilisation.

«Le regroupement des meilleures universités de recherche en Angleterre a publié une déclaration officielle, il y a un mois, qui dit que l'on doit absolument enseigner l'intelligence artificielle aux élèves. Moi, je ne le bannirais absolument pas des écoles. On doit aider les étudiants à comprendre quels sont les avantages et les menaces de ChatGPT. Il faut les aider à développer leur jugement critique», évoque-t-il.

Ce jugement critique auquel fait référence le professeur est essentiel pour démêler le vrai du faux parmi les renseignements fournis par le robot conversationnel, dit-il. En effet, plusieurs erreurs factuelles ont tendance à se glisser dans les textes rédigés par ChatGPT.

D'ailleurs, le professeur du DLTC explique que l'objectif du logiciel n'est pas de générer des phrases qui sont véridiques, mais plutôt des phrases **plausibles**, ce qui demande de la prudence à ceux qui l'utilisent. «C'est un programme qui a été conçu pour interagir avec l'être humain. Si le programme amène [les étudiants] à un mauvais endroit avec de fausses informations, c'est leur responsabilité. C'est à eux de trouver où il y a des erreurs», évoque-t-il.

Robert Lessard est du même avis. À ses yeux, les établissements scolaires ont la responsabilité de cultiver l'esprit critique chez leurs élèves et de les guider dans une utilisation éthique de l'intelligence artificielle. «Tout comme on enseigne aux élèves à exercer leur jugement en évaluant la validité des sources qu'ils consultent, nous devons également les sensibiliser à l'égard des informations fournies par ChatGPT», indique-t-il.

LE PLAGIAT N'EST PAS NOUVEAU

En ce qui concerne les préoccupations liées au plagiat, Ollivier Dyens cherche à tempérer les inquiétudes. Selon lui, le plagiat n'est pas vraiment un problème technologique, mais plutôt un enjeu humain qui existait bien avant l'avènement de l'intelligence artificielle. «Il n'y a pas grand-chose à faire avec les personnes qui veulent tricher, il y a toujours de nouveaux outils pour permettre aux gens malhonnêtes de tricher», explique-t-il.



↑ Robert Lessard. Photo: Courtoisie. Ollivier Dyens. Photo: Owen Egan

Selon lui, la source du problème est en réalité beaucoup plus profonde et est ancrée au cœur même du système d'éducation. Comme les élèves ne comprennent pas toujours le contexte de leurs travaux, dit-il, ils ont parfois tendance à être désintéressés et à choisir la voie de la facilité.

«On n'explique pas toujours l'importance de chaque travail et parfois, pour les élèves, c'est emmerdant. Si on n'explique pas pourquoi on donne un essai de 1000 mots à écrire sur Nelson Mandela, c'est possible que des élèves soient tentés de copier. Mais cette réalité existait bien avant ChatGPT», souligne le professeur.

Compte tenu de la capacité du logiciel à servir d'outil rédactionnel, Robert Lessard envisage cependant la possibilité de diminuer la fréquence des devoirs sous forme de dissertations et de mettre davantage l'accent sur des formes d'évaluation interactive en classe telles que les présentations orales. Cette approche permettrait notamment de décourager certaines tentatives de plagiat.

«On va devoir trouver des [évaluations] qui demandent aux élèves d'interpréter le contexte et d'expérimenter par eux-mêmes pour qu'ils puissent démontrer l'étendu de leur compréhension d'une autre manière [que dans des rédactions écrites]», note-t-il.

Mais, tout comme Ollivier Dyens, le directeur général tend à croire que le plagiat continuera à causer des maux de tête aux enseignants, quels que soient les nouveaux outils technologiques. «Que ce soit ChatGPT, Google ou la feuille du voisin, ce sera toujours le même défi», conclut-il ▲

GLOSSAIRE

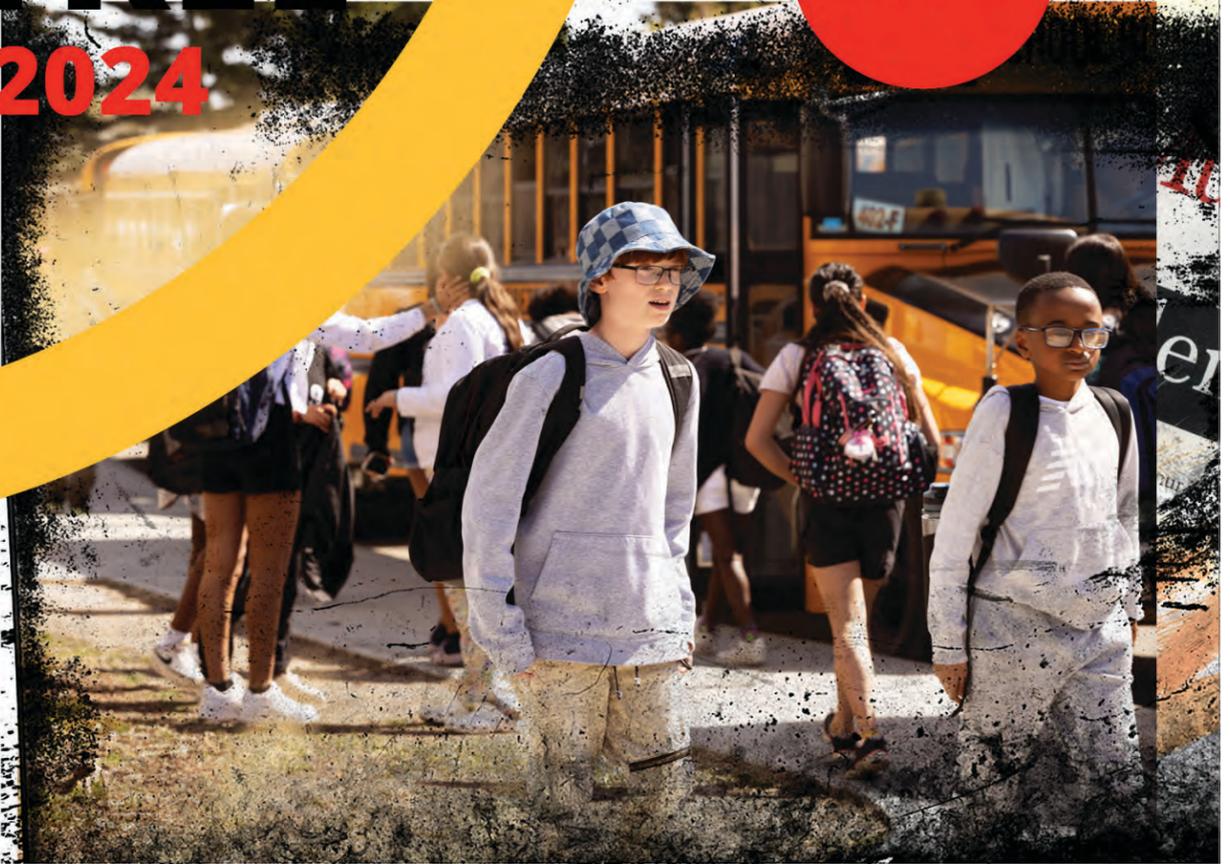
PLAUSIBLE
Vraisemblable



BONNE RENTRÉE

2023-2024

centrenord.ab.ca
#unmondedereussite



30



Conseil scolaire Centre-Est

BONNE rentrée

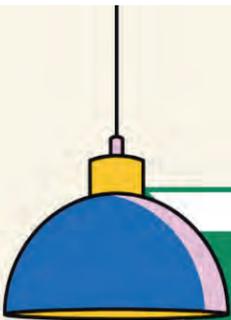
2023-2024

Le CSCE souhaite une bonne rentrée 23-24 à tous ses élèves et au personnel enseignant. Au plaisir de vous revoir!

Il est encore temps de s'inscrire pour l'année 2023-2024



www.centreest.ca





↑ L'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys. Photo : Archives Le Franco - Gabrielle Audet-Michaud

VERS UNE RECONNAISSANCE DU BESOIN D'INFIRMIÈRES À L'ÉCOLE

La majorité des écoles francophones albertaines peuvent s'appuyer au quotidien sur une équipe en santé mentale qui organise un éventail d'ateliers axés sur la prévention (gestion de conflit, racisme, etc.). Cependant, il est étonnant de constater l'absence de services équivalents pour soutenir la santé physique des élèves dans les établissements scolaires de la province. Au fil du temps, les soins infirmiers scolaires, qui étaient autrefois largement répandus, semblent avoir été négligés.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO

*** GLOSSAIRE**
PONCTUEL
Peu fréquent,
occasionnel



GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE

En mai 2022, le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à verser 110 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir le bien-être de tous les élèves de la province dans leur cadre scolaire. Cette enveloppe budgétaire comprend des fonds qui peuvent notamment être alloués à des projets liés à la santé mentale et à des évaluations spécialisées réalisées par des professionnels de la santé, explique le ministre de l'Éducation, Demetrios Nicolaides, dans un communiqué envoyé à la rédaction.

«Les conseils scolaires, y compris les quatre autorités scolaires régionales francophones, sont responsables de la gestion de leurs ressources afin de répondre le mieux possible aux besoins de leurs élèves, écoles et communautés», signale-t-il.

Impossible de savoir si la somme allouée aux conseils scolaires francophones serait suffisante pour leur permettre de mettre sur pied un programme de prévention en santé physique. Néanmoins, il semble que la norme dans les écoles albertaines depuis plusieurs années soit de collaborer avec les services externes de la santé publique comme Alberta Health Services (AHS) plutôt que d'instaurer des programmes internes.

Cette stratégie permet d'accueillir périodiquement des infirmières pour les vaccinations. Il est évident que ces visites ne sont pas axées sur la prévention, mais elles coûtent beaucoup moins cher aux établissements scolaires qu'une infirmière en résidence.

«On a une infirmière de la santé publique qui est associée à chaque école et qui peut répondre à des questions. Mais c'est plus pour faire le lien avec la santé publique s'il y a une écloison de gastro ou de poux, par exemple. Au niveau des services pour les élèves, il n'y a pas d'infirmière», confirme Antoine Bégin, le coordonnateur des communications pour le Conseil scolaire Francosud.

DES CHANGEMENTS SONT ENVISAGEABLES

En 2012, l'ancien ministre de l'Éducation, Thomas Lukaszuk, avait entrepris en vain de revitaliser les services infirmiers scolaires. Son initiative visait à créer des infirmières en résidence capables d'assister les enseignants dans les domaines de l'éducation sexuelle et de la nutrition, mais aussi de détecter les signes précurseurs d'intimidation et de maltraitance.

Le directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN), Robert Lessard, verrait du bon à ce qu'une telle initiative soit initiée à nouveau, du côté de la francophonie. «C'est certainement quelque chose que l'on envisagerait. Ça pourrait être très utile d'avoir un programme de la sorte. On pourrait même avoir des rotations entre les écoles où il y a moins d'élèves», témoigne-t-il.

En outre, le directeur mentionne que certaines infirmières auraient la capacité d'effectuer une forme de prévention, à tout le moins, en «guidant ou en référant

les jeunes au système de santé s'ils ont des besoins spécifiques», note-t-il.

Encore mieux, un tel projet pourrait naître d'une collaboration avec les étudiants du baccalauréat bilingue en sciences infirmières du Campus Saint-Jean, suggère Robert Lessard. Cette approche permettrait aux élèves du primaire et du secondaire de recevoir des soins dans leur langue, une denrée qui se fait de plus en plus rare en Alberta.

«À ce que je sache, il y a un programme (...) contingenté à l'Université de l'Alberta. On sait qu'il y a plusieurs francophones qui sont diplômés de ce programme, on serait très ouverts à une forme de collaboration de la sorte. Ce serait extraordinaire d'avoir un service supplémentaire en français dans nos écoles», témoigne le directeur général du CSCN.

Mais avant qu'un tel programme puisse prendre forme, le conseil scolaire devra poursuivre sa «précieuse» collaboration avec Alberta Health Services (AHS). «En attendant, on peut appeler ou solliciter de l'aide externe au besoin quand on a des élèves qui ont des besoins spécifiques. Mais cet appui est **ponctuel**, sur des cas sévères, où on doit impliquer des équipes multidisciplinaires pour aider l'élève», conclut Robert Lessard. ▲



LES CONSEILS SCOLAIRES, Y COMPRIS LES QUATRE AUTORITÉS SCOLAIRES RÉGIONALES FRANCOPHONES, SONT RESPONSABLES DE LA GESTION DE LEURS RESSOURCES AFIN DE RÉPONDRE LE MIEUX POSSIBLE AUX BESOINS DE LEURS ÉLÈVES, ÉCOLES ET COMMUNAUTÉS.»

Demetrios Nicolaides



AU NIVEAU DES SERVICES POUR LES ÉLÈVES, IL N'Y A PAS D'INFIRMIÈRE.»

Antoine Bégin



ON SAIT QU'IL Y A PLUSIEURS FRANCOPHONES QUI SONT DIPLÔMÉS DE CE PROGRAMME [SCIENCES INFIRMIÈRES]»

Robert Lessard

OYEZ, OYEZ! VOUS ÊTES NOS YEUX ET NOS OREILLES EN RÉGION!

POUR LIRE D'AUTRES BELLES HISTOIRES, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À REDACTION@LEFRANCO.AB.CA ET NOUS PARTAGER VOS TÉMOIGNAGES.



↑ Crédit : Arnaud Barbet



LE PRIX DES MAISONS A VRAIMENT AUGMENTÉ ET LA DEMANDE EST TELLEMENT FORTE QUE CE QUI DEMEURAIT ABORDABLE POUR EUX [LES JEUNES] NE L'EST PLUS.»

Nadine Faule



CEUX QUI ACHÈTENT ET VENDENT EN CE MOMENT, CE SONT DES AGUERRIS DU MARCHÉ IMMOBILIER, SOUVENT ÂGÉS ENTRE CINQUANTE ET SOIXANTE ANS.»

Vanessa Landry



GLOSSAIRE

RUÉE VERS L'OR

Dans son contexte original, afflux rapide de migrants attirés par l'or. Ici, les Rocheuses sont l'or qui les attire.

QUAND L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DEVIENT UN RÊVE INATTEIGNABLE

Entre la hausse des taux d'intérêt, l'inflation persistante et la forte migration interprovinciale qu'a connue l'Alberta dans la dernière année, l'accès à la propriété est devenu un véritable champ de mines pour les primo-accédants de la province. Les villes de Calgary et d'Edmonton en ressentent particulièrement les effets puisque de moins en moins de jeunes adultes semblent y être en mesure d'acquérir une propriété.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO



DANS SON CONTEXTE ORIGINAL, AFFLUX RAPIDE DE MIGRANTS ATTIRÉS PAR L'OR. ICI, LES ROCHEUSES SONT L'OR QUI LES ATTIRE.»

Nadine Faule



GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE

En trente-trois ans de carrière, la courtière en immobilier Nadine Faule affirme ne jamais avoir été confrontée à une situation similaire à celle des derniers mois. Malgré l'augmentation du taux directeur à 5% cet été - un niveau inégalé depuis 2001 qui exerce d'ailleurs une forte pression sur les emprunteurs hypothécaires -, elle constate une hausse continue du prix des maisons à Calgary. Une situation qui avait déjà été analysée dans nos pages en début d'année. Et d'après l'experte, cette tendance ne semble pas prête à s'inverser, en raison de l'afflux constant d'acheteurs en provenance de Montréal, Toronto et Vancouver.

«Il y a encore énormément de migration des grandes villes canadiennes vers l'Alberta. [...] Plusieurs personnes vendent leurs propriétés à gros prix et lorsqu'ils arrivent ici, ils peuvent mettre jusqu'à un million de dollars sur une maison. La hausse des taux d'intérêt ne les affecte pas, car ils ont souvent assez de liquidité pour acheter comptant. C'est complètement débile», explique Nadine.

Au premier trimestre de 2023, l'Alberta s'est d'ailleurs classée en tête de lice avec une migration de 31 031 résidents venus d'autres régions du pays. Et ce n'est pas tout, révèle la courtière, car il y a également un flux continu de nouveaux arrivants en provenance d'Europe, qui profitent de la force de l'euro et du taux de change favorable lors de l'achat de propriétés.

«Sans aucune exagération, j'ai au moins trois à quatre personnes par semaine de l'Europe qui

me contactent pour trouver du logement. Beaucoup de Français, de Suisses et de Belges», explique celle qui se spécialise dans la relocalisation de francophones.

UN MARCHÉ DIFFICILE À PERCER POUR LES JEUNES

Tous ces acheteurs potentiels se retrouvent donc très avantagés lorsque vient le temps de mettre la main sur une propriété. En parallèle, les primo-accédants albertains qui tentent de rivaliser se trouvent plutôt pris au piège devant un marché quasi impénétrable. Une réalité «injuste» que déplore Nadine àprement.

Elle illustre cette problématique en évoquant sa fille âgée de vingt-cinq ans, qui ne cesse de lui répéter combien il lui sera difficile d'acheter une maison dans le marché actuel. «Et son problème, c'est celui de tous ses amis et d'une majorité de jeunes qui ont aux alentours de trente ans. Le prix des maisons a vraiment augmenté et la demande est tellement forte que ce qui demeurait abordable pour eux ne l'est plus», s'exclame la courtière.

À Edmonton, la situation semble moins critique, mais demeure néanmoins assez complexe pour les premiers acheteurs. La courtière immobilière Vanessa Landry souligne une diminution continue des stocks et un marché favorable aux vendeurs, caractérisé par des offres multiples et des ventes éclaircies. Elle attribue également ce phénomène à la forte migration interprovinciale que connaît l'Alberta. «C'est la première fois en huit ans que je vois autant de personnes d'autres provinces venir s'installer ici. J'ai vendu à des gens sur Zoom et Skype qui n'avaient même jamais visité l'Alberta avant d'acheter», dit-elle.

Bien qu'elle demeure optimiste face au pouvoir d'achat des jeunes albertains dans ce contexte, Vanessa constate que très peu de nouveaux acheteurs ont réalisé des transactions

dans la dernière année. «Ceux qui achètent et vendent en ce moment, ce sont des aguerris du marché immobilier, souvent âgés entre cinquante et soixante ans. Et le manque de nouveaux acheteurs s'explique probablement par le fait que les taux d'intérêt ont augmenté», analyse-t-elle.

QUAND LES LOYERS FLAMBENT LES ÉCONOMIES

Ce qui complique encore plus le portrait à Calgary, et qui s'applique à moins grande échelle à la ville d'Edmonton, avance Nadine Faule, est le prix exorbitant des appartements locatifs, qui ont connu une hausse exponentielle en quelques mois. Selon les données publiées par Rentals.ca, les loyers à Calgary augmentent actuellement à un rythme de 16% par année, lui valant la première place parmi les grandes villes canadiennes. «Les gens ont l'appel des Rocheuses. C'est pourquoi Calgary devient une sorte de ruée vers l'or tandis qu'Edmonton demeure plus abordable», explique la courtière.

Avec des loyers aussi élevés, les futurs acheteurs qui tentent de pénétrer le marché se font prendre dans un cercle vicieux, sans la capacité d'économiser pour leur mise de fonds initiale, souligne-t-elle. «Quand plus de la moitié de notre salaire est englouti par la location, cela devient quasiment impossible de mettre de l'argent de côté».

Selon elle, la seule solution envisageable consiste à construire davantage de maisons et de condominiums locatifs à des prix abordables. «[Les décideurs] peuvent augmenter les taux d'intérêt tant qu'ils veulent, mais si on continue d'avoir une aussi forte migration, ça ne va rien changer. On a besoin que le fédéral, le provincial et les municipalités se mettent ensemble pour créer plus de logements abordables», soutient-elle. ▲



↑ Nadine Faule est une courtière immobilière qui œuvre à Calgary depuis trente-trois ans. Photo : Courtoisie



↑ Melanie Boles est la présidente de REALTORS® Association of Edmonton. Photo : Courtoisie



↑ Credit : Freepik.com

LES TAUX D'INTÉRÊT POURRAIENT METTRE À MAL CERTAINS MÉNAGES ALBERTAINS

Devant la hausse constante de leurs versements hypothécaires, des propriétaires albertains qui avaient négocié leur prêt à taux variable ont dû se serrer la ceinture de manière significative au cours de la dernière année. Et depuis quelques mois, un nuage d'incertitude se profile également pour les titulaires d'hypothèques à taux fixe qui s'apprentent à renouveler leurs engagements. Une situation qui inquiète de plus en plus de ménages à travers la province.

Depuis février 2022, la Banque du Canada a procédé à pas moins de dix rehaussements de son taux directeur, qui avait chuté pendant la pandémie jusqu'à atteindre 0,25%. En comparaison, la nouvelle cible établie en juillet se situe à 5%, vingt fois plus! Une évolution qui engendre un impact considérable sur les taux d'intérêt et les prêts hypothécaires. Résultats des courses : certains ménages se retrouvent aujourd'hui avec des paiements mensuels nettement supérieurs à ceux qu'ils avaient anticipés au moment de leur achat initial.

«J'ai un client dont les paiements hypothécaires ont augmenté de plus de 1000\$ par mois. Lui, c'est un ingénieur, il gagne bien sa vie et il a les moyens d'absorber cette hausse. Mais prenez une famille de classe moyenne et avec ce genre d'augmentation, on va avoir de gros problèmes», relate Nadine Faule, une courtière en immobilier qui travaille à Calgary.

Selon elle, de nombreux propriétaires albertains avaient opté pour des taux variables au cours des dernières années, tirant profit des taux d'intérêt exceptionnellement bas. En effet, avant juin 2022, le taux directeur de la Banque du Canada s'était maintenu sous la barre du 1%, et ce, depuis 2009. «Personne ne pouvait prédire que les taux allaient augmenter aussi rapidement. Et c'était tout à fait logique de négocier du variable à ce moment-là», assure la courtière.

AUCUNE DIMINUTION ANTICIPÉE DANS UN AVENIR PROCHE

«Comble du malheur», les propriétaires qui subissent les contrecoups écono-

miques de ces augmentations pourraient devoir «prendre leur mal en patience», affirme Melanie Boles, qui occupe la présidence de REALTORS® Association of Edmonton (RAE). D'après les experts du RAE, confie-t-elle, les taux d'intérêt risquent de ne pas diminuer avant le troisième trimestre de 2024.

«Pour les propriétaires qui sont aux prises avec des contraintes budgétaires, il est primordial de s'assurer qu'ils soient capables de maintenir ce niveau de dépenses pendant encore au moins une année, voire une année et demie», explique Melanie.

Dans la mesure où ce ne serait pas possible, les emprunteurs feraient mieux de se tourner rapidement vers leur courtier immobilier ou hypothécaire afin de recevoir des conseils sur la marche à suivre. Même son de cloche pour les détenteurs d'hypothèques qui approchent leur date de renouvellement et ne disposent pas assez de liquidités pour absorber une hausse substantielle.

Melanie souligne qu'il est essentiel d'effectuer des recherches préalables pour prendre la meilleure décision possible et évaluer si ces ménages devraient envisager de vendre leur propriété. «La bonne nouvelle, c'est que le marché est encore très robuste, alors ils n'auront pas de mal à vendre leur maison et à trouver quelque chose de plus petit et de moins cher s'ils le souhaitent», ajoute la présidente.

Déjà, quelques clients de Vanessa Landry, une courtière qui travaille dans la grande région d'Edmonton, lui ont exprimé leurs inquiétudes face à la montée des taux d'intérêt. «La crainte est là, relate-t-elle. Pour les gens qui ont des budgets déjà un peu serrés, c'est vraiment problématique», ajoute-t-elle. Certains d'entre eux ont même décidé de passer à l'action dans les dernières semaines et de mettre leur maison en vente pour ne pas risquer de s'endetter davantage. «La date de leur renouvellement hypothécaire approchait et ils ont conclu que c'était rendu trop cher pour eux, malheureusement», analyse la courtière.

D'après le RAE, plusieurs autres Albertains pourraient leur emboîter le pas dans les mois à venir, surtout si la Banque du Canada annonce une nouvelle augmentation de son taux directeur. «Nous voyons cette tendance se dessiner tranquillement à l'horizon», conclut Melanie Boles.

UNE HAUSSE DIFFICILE À ENCAISSER

Avec l'aide de Ratehub.ca, la rédaction a entrepris de **quantifier** l'impact de la hausse du taux directeur sur les ménages albertains entre janvier 2022 et juillet 2023.

Au début de l'année 2022, un propriétaire qui avait versé une mise de fonds de 10% sur une maison d'une valeur de 443 398\$, avec un taux préférentiel variable de 2,70%** sur cinq ans, amorti sur 25 ans, faisait face à un versement hypothécaire mensuel de 1884\$.

Avec la hausse du taux directeur à 5% et l'augmentation du taux préférentiel à 7,20% en juillet 2023, le paiement mensuel pour ce même propriétaire s'élève désormais à 2933\$. Cela se traduit donc par une augmentation de 1049\$ par mois et de 12 588\$ par année. ▲

« J'AI UN CLIENT DONT LES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES ONT AUGMENTÉ DE PLUS DE 1000\$ PAR MOIS. »
Nadine Faule

* Le prix moyen des transactions résidentielles en Alberta était de 443 398\$ en janvier 2022, selon RE/MAX Canada.
** Le taux préférentiel se situait autour de 2,70% en janvier 2022.

GLOSSAIRE

QUANTIFIER
Évaluer et exprimer en chiffres



IJL - RÉSEAU.PRESSE - LE FRANCO

C'EST QUOI LE TAUX PRÉFÉRENTIEL?
C'est le taux de référence utilisé par les institutions financières pour déterminer le taux d'intérêt variable qu'elles offriront pour un prêt aux entreprises et aux particuliers. (Source : Banque de développement du Canada)

GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE

DR. CLAUDE BOUTIN ORTHODONTIST
wired wireless

Dr Claude Boutin
B.Sc, D.D.S., D. Ortho., F.R.C.E.
Spécialiste certifié en orthodontie

- Orthodontie pour les enfants et les adultes
- Services en français
- Cabinets de traitement privés et modernes
- Technologie de pointe
- Aucune référence nécessaire



Market Mall Executive Professional Centre
Suite 124 – 4935 40 Avenue N.O.
Calgary, AB T3A 2N1

Tél. : (403) 284-5202
www.drboutin.com

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FONT-ILS VRAIMENT GONFLER LE PRIX DE L'ASSURANCE?

Il est encore trop tôt pour déterminer avec certitude si les inondations et les feux de forêt qui ont ravagé l'Alberta au cours du printemps et de l'été auront des répercussions directes sur le coût de l'assurance habitation. Mais devant l'accélération des phénomènes météorologiques extrêmes, les résidents de la province doivent se préparer à voir leurs primes continuer à suivre une trajectoire ascendante au cours des années à venir.

« On ne peut pas encore déterminer précisément l'impact des événements météorologiques de cette année, car le coût total des réclamations n'a pas encore été établi. Et cette variable a le potentiel d'influencer les primes de manière significative », explique d'entrée de jeu Rob de Pruis, le directeur national des Relations avec les consommateurs et l'industrie du Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Malgré les incertitudes, il y a une lueur d'espoir pour les détenteurs d'assurances, dit-il. Les pertes matérielles cette année n'ont pas été aussi dramatiques que les années précédentes, ce qui pourrait **apaiser** le bilan. L'expert rappelle d'ailleurs que les événements météorologiques majeurs ne conduisent pas nécessairement à une augmentation des primes dans une province donnée. « Tout dépend du coût des dommages. Par exemple, cette année, la météo n'a pas occasionné d'énormes pertes pour des dommages assurés, ce qui est positif pour les propriétaires », analyse Rob.

En comparaison, des événements passés ont généré des réclamations records en Alberta. Par exemple, l'année 2016 a été particulièrement catastrophique pour les Albertains, alors que l'incendie de Fort McMurray a engendré des dommages matériels assurés d'environ 3,7 milliards de dollars selon Statistique Canada. La communauté francophone avait été durement éprouvée par ce désastre : le quartier d'Abasand, où se trouvait la majorité de leurs infrastructures, avait été réduit en



↑ Les phénomènes météorologiques extrêmes continueront d'avoir une incidence sur les primes d'assurance au cours des prochaines années. Photo : Alberta Wildfire - Facebook

condensés. Les inondations de 2013 suivent de près dans les dépenses majeures avec des réclamations atteignant 1,9 milliard de dollars.

DES PRIMES D'ASSURANCES EN HAUSSE SUR LA DÉCENNIE

Au total, dans l'histoire, quatre des sept pertes assurées les plus coûteuses occasionnées par des catastrophes naturelles se sont produites en Alberta. Mais la province de la rose sauvage n'est pas la seule à faire face à une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes et à subir les conséquences qui en découlent, en termes de réclamations. « C'est une tendance partout au Canada. Notre pays devient un endroit de plus en plus dangereux pour faire des affaires. C'est très préoccupant », explique le directeur national du BAC.



ÉCONOMIE

IJL - RÉSEAU.PRESSE - LE FRANCO



NOTRE PAYS DEVIENT UN ENDROIT DE PLUS EN PLUS DANGEREUX POUR FAIRE DES AFFAIRES. C'EST TRÈS PRÉ-OCCUPANT.»
Rob de Pruis

En outre, au cours de la dernière décennie, l'industrie de l'assurance canadienne a versé en moyenne 2,2 milliards de dollars par année pour couvrir les coûts liés aux catastrophes naturelles. Ce montant dépasse largement celui de la décennie précédente qui était évalué à « 632 millions de dollars ». L'année dernière, ce sont pas moins de 3,1 milliards de dollars qui ont été versés à des particuliers pour des événements météorologiques graves. « Le rythme s'accélère », mentionne Rob de Pruis, d'un air soucieux.

Ce qui inquiète aussi, c'est que cette tendance à la hausse dans les réclamations s'est directement traduite par une hausse des coûts des primes d'assurance habitation en Alberta tout comme ailleurs au pays. D'après un rapport publié par Ratesdotca, la prime moyenne d'assurance habitation annuelle a augmenté de 140% en Alberta au cours de la dernière décennie pour atteindre la somme de 1779\$. En comparaison, celle-ci était de 741\$ en 2011.

Toujours selon ce rapport, cette augmentation est liée à la croissance des réclamations en lien avec des phénomènes météorologiques. « À mesure que les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques s'accroissent [...], les propriétaires canadiens en ressentiront l'impact financier », peut-on y lire.

LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES NE SONT PAS LES SEULS RESPONSABLES

Plusieurs autres facteurs doivent être également pris en compte lorsqu'on aborde l'augmentation de l'assurance habitation, assure Rob. Parmi ces derniers figurent les accidents de voiture, les cambriolages résidentiels et l'inflation. Les conditions météorologiques constituent donc une pièce d'un *puzzle* beaucoup plus vaste.

« Ce qui a beaucoup joué dans les dernières années, c'est qu'avec l'inflation, la valeur de remplacement des maisons a explosé. Et si cette donnée augmente, elles font grimper en flèche les primes d'assurance. Le coût des matériaux augmente, tout augmente. C'est normal que les primes suivent cette même tendance », conclut l'expert. ▲

GLOSSAIRE

APAISER
Adoucir, calmer



GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE

Lieu historique national du Ranch-Bar U

Vous rêvez d'authenticité?

Le ranch Bar U est l'endroit idéal pour renouer avec les histoires du passé.

LHNRanchBarU @LHNRanchBarU parcs.canada.ca/BarU

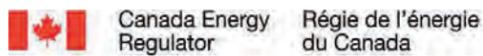
Parcs Canada Parks Canada

Canada

Connexion

Dim 18h05

ICI TÉLÉ .TV



**Avis de demande et instructions relatives à la procédure
Demande visant l'exportation d'électricité aux États-Unis
AlbertaEx G.P. Inc., au nom de AlbertaEx, L.P.**

Dans une demande datée du 2 septembre 2023, AlbertaEx G.P. Inc., au nom de AlbertaEx, L.P. (le demandeur), a sollicité auprès de la Régie de l'énergie du Canada (la Régie), aux termes de la section 2 de la partie 7 de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* (la LRCE), l'autorisation d'exporter jusqu'à une quantité globale de 2 000 000 mégawattheures (MWh) par année d'énergie garantie et interruptible, pendant une période de 10 ans. Le demandeur, directement ou par l'entremise de ses sociétés affiliées, détient une participation dans les installations de production ou de transport suivantes au Canada : la ligne de raccordement Montana-Alberta (MATL), une ligne de transport de 230 kilovolts (kV), de 345 kilomètres entre Lethbridge (Alberta) et Great Falls (Montana); le parc éolien de Rattlesnake Ridge, un parc éolien de 130 mégawatts (MW) situé au sud-ouest de Medicine Hat, en Alberta; le NAT-1, un générateur alimenté au gaz naturel de 20 MW et raccordé à la distribution situé au nord-ouest de Medicine Hat, en Alberta; et AltaLink, un propriétaire d'installation de transport d'électricité en Alberta.

La Commission de la Régie de l'énergie du Canada (la Commission) aimerait connaître le point de vue des parties intéressées avant de délivrer un permis ou de recommander à la gouverneure en conseil de soumettre la demande à la procédure d'obtention de licence. Les instructions relatives à la procédure énoncées ci-après exposent en détail la démarche qui sera suivie.

1. Le demandeur doit transmettre une copie de la demande par courriel à toute personne qui manifeste son intérêt en écrivant à info@BHE-Canada.ca. La demande peut également être consultée sur le site Web de la Régie à l'adresse <https://apps.cer-rec.gc.ca/REGDOCS/Élément/Afficher/94151>.
2. Les observations écrites des parties intéressées doivent être déposées en ligne auprès de la Régie aux soins du secrétaire de la Commission et transmises par courriel au demandeur au plus tard le 2 octobre 2023
3. Suivant le paragraphe 359(2) de la LRCE, la Commission considérera les points de vue des déposants sur les questions suivantes:
 - (a) les conséquences de l'exportation sur les provinces autres que la province exportatrice;
 - (b) le fait que le demandeur
 - (i) a informé quiconque s'est montré intéressé par l'achat de l'électricité pour consommation au Canada des quantités et des catégories de services offerts,
 - (ii) a donné la possibilité d'acheter de l'électricité à des conditions aussi favorables que celles indiquées dans la demande, à ceux qui ont, dans un délai raisonnable suivant la communication de ce fait, manifesté l'intention d'acheter de l'électricité pour consommation au Canada.
4. Toute réponse du demandeur aux observations concernant les points 2 et 3 du présent Avis de demande et instructions relatives à la procédure doit être déposée auprès de la Régie aux soins du secrétaire de la Commission et envoyée par courriel à la partie qui a soumis les observations au plus tard le 17 octobre 2023
5. Pour de plus renseignements sur la procédure d'examen de la Commission, veuillez communiquer avec le secrétaire de la Commission par téléphone au 403-292-4800.

Pour de plus renseignements sur la procédure d'examen de la Commission, veuillez communiquer avec le secrétaire de la Commission par téléphone au 403-292-4800. La Régie de l'énergie du Canada, a à cœur la sécurité et le bien-être de son personnel, des communautés autochtones, du public et de tous ceux avec qui elle collabore. Pour de l'information sur la façon dont la Régie poursuit ses activités de surveillance réglementaire pendant la pandémie de COVID-19, veuillez consulter la page sur la réponse de la Régie à la pandémie de COVID-19 : <https://www.cer-rec.gc.ca/bts/cvd19/index-fra.html>.

La Régie privilégie la méthode de dépôt en ligne à partir de son outil de dépôt électronique, qui se trouve à <https://apps.cer-rec.gc.ca/efile/ElectronicDocumentSubmission.aspx?GoCTemplateCulture=fr-CA> qui comprend des instructions détaillées. S'il vous est impossible de faire un dépôt de cette manière, veuillez envoyer vos documents par courriel à l'adresse secretaire@rec-cer.gc.ca.

La secrétaire de la Commission de la Régie de l'énergie du Canada,

Ramona Sladic



CONSOMMEZ LOCAL



SERVICES EN FRANÇAIS
AUX QUATRE COINS DE LA PROVINCE





↑ Crédit : Wikimedia Commons, Unsplash, Freepik. Photomontage par Andoni Aldasoro.

CHRONIQUE «PAN D'AFRIQUE»

L'ARMÉE EN AFRIQUE, UN CONTRE-POUVOIR DE SUBSTITUTION?

LEÇONS SAHÉLIENNES

« DANS PLUSIEURS DE CES PAYS [D'AFRIQUE], LA CONSTITUTION EST PASSÉE D'UN INSTRUMENT DE LA STABILITÉ DES INSTITUTIONS À UN OUTIL DE DÉSORDRE POLITIQUE. »

Charlie Mballa

« TOUTEFOIS, LA SCIENCE POLITIQUE ET L'EXPÉRIENCE DES RÉGIMES MILITAIRES NOUS APPRENNENT QUE LES FORCES ARMÉES SONT D'ABORD AU SERVICE DU POUVOIR POLITIQUE [...] »

Charlie Mballa

En politique, contre-pouvoirs et séparation des pouvoirs sont deux notions convergentes. Remontons à John Locke ou Montesquieu. Si la séparation des pouvoirs est une théorie visant à préserver l'ordre politique contre la tyrannie et l'arbitraire, notamment de l'exécutif, les contre-pouvoirs en sont une des balises.

Ensemble, les deux instaurent une sorte de division du travail ou de tâches politiques et un contrôle réciproque entre les organes de pouvoir. C'est dire que la garantie des droits et libertés constitutionnels, tant pour les citoyens que pour les institutions de l'État, repose sur la spécialisation des fonctions et la séparation des organes de pouvoir.

On n'est pas loin de l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui stipule en son article 16 : « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution ».

En d'autres termes, la séparation des pouvoirs n'est rien d'autre que la « première condition d'un gouvernement libre » (Constitution française de 1848), idée bien répandue dans la plupart des pays du monde. Dans le cas des pays africains, le problème de la séparation des pouvoirs et des contre-pouvoirs est le même que celui de la constitution en général. La région du Sahel n'y fait pas exception.

DE QUOI S'AGIT-IL?

Il s'agit d'un problème de gouvernance de l'État. Les chercheurs du World Justice Project (WJP), aux États-Unis, ont développé un indice qui mesure les contraintes exercées sur les pouvoirs gouvernementaux (WJP, 2022). Le classement des pays observés, dont 39 africains, est assez révélateur si l'on se penche notamment sur ceux qui ont connu récemment des coups d'État militaires.

Sur les 39, en effet, hormis le Burkina Faso (11^e), les trois autres, sans être les pires du continent, font face à de sérieux problèmes de gouvernance : le Mali (22^e), le Niger (26^e) et la Guinée (29^e). L'indice du WJP qui mesure l'État de droit et l'absence de corruption tend à confirmer la fragilité de l'État dans cette région. Dans le cas d'espèce, le Mali (26^e sur 39) et la Guinée (32^e sur 39) font déjà face à des problèmes de **corruption**

plus graves, certes, qu'au Niger (17^e sur 39) ou au Burkina Faso (13^e sur 39).

L'indice de justice (criminelle et civile) tend à confirmer la situation. Ainsi, sur 38 pays africains comparés, le Mali est 36^e et 30^e, tandis que la Guinée est 34^e et 34^e et le Niger 22^e et 20^e respectivement. Le Burkina Faso, s'il a des efforts à faire sur le plan de la justice civile, semble une fois de plus confirmer la règle par son exception : 6^e!

Dans cette région, en Afrique subsaharienne plus généralement, malgré les réformes institutionnelles des années 1990 visant à transformer les systèmes politiques hérités des « indépendances forcées » des années 1960, il existe un problème constitutionnel, probablement parce que les constitutions sont elles-mêmes problématiques... Elles sont sans cesse en chantier (Conac, 1980), modifiées et adoptées dans l'urgence, parfois par référendum, sorte de contrat d'adhésion imposé au peuple.

Plus de 30 ans après le constat de F. Wodje (1990), la constitution en Afrique se dévoile encore « le paravent qui abrite le pouvoir personnel », les réussites isolées cachant mal l'échec du constitutionnalisme. Depuis l'année 2000, au moins 13 États africains ont procédé à des changements constitutionnels visant le maintien au pouvoir de leurs dirigeants, la plupart en Afrique subsaharienne.

Dans plusieurs de ces pays, la constitution est passée d'un instrument de la stabilité des

institutions à un outil de désordre politique, semblant donner à l'armée une sorte de légitimité pour palier, selon la rhétorique des putschistes, les lacunes du système constitutionnel existant et auquel, par conséquent, ils s'attaquent systématiquement en premier, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, quitte à perpétuer l'éternel recommencement constitutionnel déjà évoqué.

On passe ainsi, facilement et régulièrement, des coups d'État constitutionnels à des coups d'État militaires, les uns prétendant à autant de légitimité que les autres. Pour le dire autrement, lorsque des dirigeants élus « démocratiquement » manipulent et torpillent la constitution, il s'agit de rien d'autre qu'un coup d'État!

De telles pratiques sont de nature à compromettre les droits et libertés que la constitution est censée garantir et dont l'intégrité devrait être protégée par ces fossoyeurs de légitimité et de souveraineté populaires. L'État s'en trouve donc lui-même menacé dans ce qu'il a de fondamental : son instrument de stabilité. L'intervention de l'armée s'inscrirait, *ipso facto*, dans cet esprit et cet esprit seulement, vu son rôle originel : protéger l'État contre toute menace pesant sur son intégrité...

Toutefois, la science politique et l'expérience des régimes militaires nous apprennent que les forces armées sont d'abord au service du pouvoir politique et toute ambition politique des militaires est contre nature. Autant l'armée ne saurait être à la fois protectrice de la souveraineté et acteur politique, autant sa descente dans l'arène politique lui fait perdre sa légitimité et sa neutralité internes. La politique étant la guerre par d'autres moyens, selon la célèbre formule de Clausewitz, il est effectivement difficile de concevoir une armée menant ces deux types de guerre, la deuxième étant permanente.

LA SÉPARATION SOUPLE DES POUVOIRS, UN EXUTOIRE?

On le voit, l'État en Afrique et dans la région sahélienne plus particulièrement fait face à plusieurs menaces, dont deux ont été mises en exergue : l'instrumentalisation de la puissance militaire par les politiciens avides d'un pouvoir politique à vie et les ambitions des forces armées soucieuses d'exercer un pouvoir politique.

Résultat : 32 putschs depuis 1990!

Pour expliquer la faiblesse des institutions attribuée à ces menaces, l'argument parfois entendu d'une séparation des pouvoirs peu stricte ne suffit pas. Le Canada et bien d'autres exemples, notamment en contexte parlementaire, démontrent que la séparation souple des pouvoirs, voire la monarchie, n'empêche ni le respect d'un ordre politique qui garantit un équilibre intelligent des pouvoirs ni la garantie des droits et libertés, voire l'effectivité d'une justice criminelle et/ou civile.

La clé de la stabilité se trouve dans les arrangements institutionnels (écrits ou non, explicites ou non) historiques, juridiques, politiques, culturels, vécus et acceptés comme obligatoires par les acteurs politiques, toutes générations confondues. À condition, toutefois, que « l'esprit des lois », dont découle le respect dû à la constitution, soit ancré dans la culture politique! ▲

GLOSSAIRE

CORRUPTION

Action de pousser (quelqu'un) à agir contre son devoir, sa conscience

Charlie Mballa

Titulaire d'un doctorat de sciences politiques de l'Université Paris-Panthéon-Assas (Paris II), Charlie Mballa est professeur adjoint de science politique au Campus Saint-Jean (CSJ) de l'Université de l'Alberta, où il enseigne depuis 2017.

Auparavant, Charlie a œuvré au sein de l'École nationale d'administration publique du Québec à titre de stagiaire postdoctoral (en administration de la politique étrangère), de chargé de cours et de professionnel de recherche. Il est également titulaire d'une licence de droit public obtenue à l'Université de Yaoundé. Membre du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation de l'UQAM, où il dirige le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (Cap-Afriques), ses recherches portent sur le Sud global/Afrique francophone. Codirecteur du Groupe de recherche sur les Afriques et l'Amérique latine (GRAAL) du CSJ, il dirige le comité scientifique du Symposium international des Cultures africaines et d'ascendance africaine (SICAAP).

Charlie est aussi membre du Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS). Ses centres d'intérêt suivants ont contribué à l'enrichissement des connaissances dans son champ disciplinaire : (i) paradiplomatie; (ii) techniques de négociation en contexte de diplomatie climatique multilatérale; (iii) politique étrangère canadienne et l'Afrique; (iv) mécanismes innovants de légitimité politique; et (v) processus d'intégration régionale en Afrique.

Il dirige le collectif *L'État dans les Afriques. État des lieux* et est coauteur de *Nouvelle politique étrangère* (PUQ, 2016) et de *La politique étrangère en bons termes*. Guide lexical (PUQ, 2016).



CHARLIE MBALLA
CHRONIQUEUR



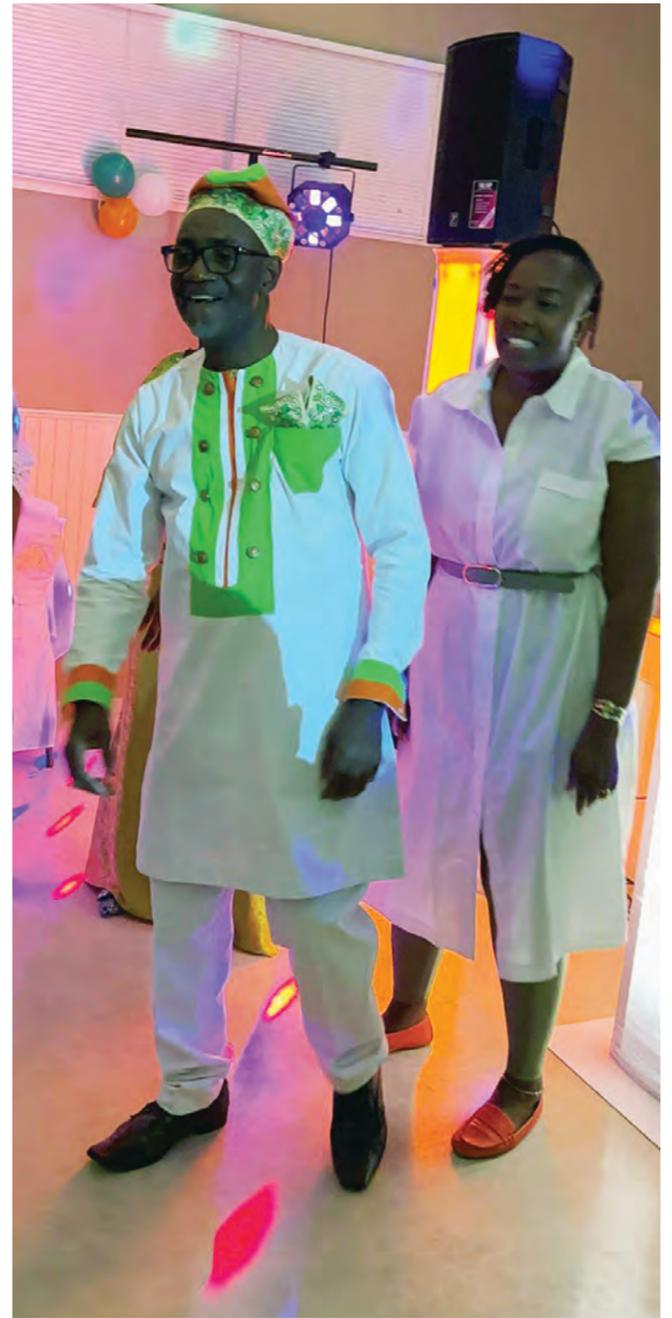
↑ Plusieurs Ivoiriens arboraient des tenues traditionnelles aux couleurs de leur pays. Photo : DCCLic.ca - Dany Côté



↑ L'ambiance est à la musique et à la danse. Photo DCCLic.ca



↑ Les convives ont dansé pendant plusieurs heures pour célébrer l'indépendance de leur pays. Photo : DCCLic.ca - Dany Côté



↑ Au milieu, Raphaël Oulai, président de l'Association Ivoiro-Canadienne de Calgary. Photo : Courtoisie

DES CÉLÉBRATIONS AUX COULEURS DE L'INDÉPENDANCE

Une soixantaine de convives se sont réunis le 12 août dernier au Meadowlark Park Community Association pour commémorer l'indépendance de la Côte d'Ivoire lors d'une fête dansante qui s'est prolongée jusqu'aux petites heures du matin. Des festivités qui avaient été reportées d'une semaine en raison du décès de l'ancien président de la République ivoirienne, Henri Konan Bédié, en mémoire duquel un deuil national de dix jours a été observé.

En prenant part au **deuil national**, même à distance, Raphaël Oulai, président de l'Association Ivoiro-Canadienne de Calgary et responsable de l'événement, souhaitait ainsi rendre un dernier hommage au défunt. «C'était un homme non seulement rassembleur, mais également pacifique, humble et profondément respecté. Malgré qu'il ait été victime d'un coup d'État, il n'a jamais bronché et est resté fidèle à lui-même», relate-t-il, évoquant les révoltes qui ont secoué le pays d'Afrique de l'Ouest à la fin des années 1990.

Reconnu pour son fort nationalisme, Henri Konan Bédié a laissé une empreinte profonde sur une génération d'Ivoiriens, rappelle Raphaël. Notons que l'ancien président de la République a également suscité la controverse en faisant la promotion du concept d'ivoirité qui liait la citoyenneté ivoirienne à des critères ethniques. « Peu importe où on se situe au niveau politique, je crois que c'est essentiel d'avoir du respect envers notre pays et notre nation et ce sont ces valeurs que monsieur Bédié défendait », laisse entendre le francophone.

Il précise que cette même fierté nationale pousse les Ivoiriens de Calgary à se réunir pour honorer, chaque année, leur passé et leur histoire lors de la fête

de l'indépendance. «Ça nous permet de nous retrouver tous ensemble pour parler de notre pays, maintenant que nous vivons ailleurs, et aussi de voir ce qu'on est en dehors de la Côte d'Ivoire», ajoute le président de l'Association.

HAUT EN COULEUR

Lors de la soirée dansante, plusieurs invités ont arboré des tenues traditionnelles aux couleurs du drapeau de la Côte d'Ivoire. «C'était une toute petite salle, mais il y avait beaucoup de chaleur. L'ambiance était très bonne et c'était rempli de couleurs. Il y avait de l'orange, du blanc et du vert et aussi du noir», se remémore Raphaël en riant. Au rythme enivrant de la musique, les convives se sont laissés emporter sur la piste de danse, prolongeant la magie de la soirée jusqu'à une heure du matin.

Le président de l'Association canadienne-française (ACFA) régionale de Calgary, Dany Côté, lui aussi de la fête, ne s'est pas éternisé au-delà du coup des onze heures. Mais il est resté assez longtemps pour observer avec satisfaction l'élan de solidarité qui semble se tisser, non sans efforts, entre les membres de la francophonie calgarienne. «On veut élargir le bassin francophone et pour y arriver, ça passe avant tout par la collaboration. C'est ce qu'on a vu pendant la fête», souligne-t-il.

Dans le cadre de son mandat, l'ACFA régionale continue d'ailleurs de soutenir activement les diverses associations ethnoculturelles de langue française présentes à Calgary. «C'est notre mandat, alors participer à ce genre d'événements pour célébrer la Côte



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO



ON VEUT ÉLARGIR LE BASSIN FRANCOPHONE ET POUR Y ARRIVER, ÇA PASSE AVANT TOUT PAR LA COLLABORATION.»

Dany Côté



GABRIELLE AUDET-MICHAUD
JOURNALISTE



↑ Dany Côté est le président de l'ACFA régionale de Calgary. Photo : Arnaud Barbet

d'Ivoire, c'était un choix naturel pour nous», conclut Dany.

Les membres de plusieurs organismes partenaires étaient également présents lors de la soirée, dont l'équipe du Portail de l'Immigrant Association (PIA), du Centre d'Accueil pour Nouveaux Arrivants Francophones (CANAF) et le Centre culturel et des arts africains (AAACCENT). ▲

Précédemment sous domination française, la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance le 7 août 1960 avec Félix Houphouët-Boigny comme premier président du pays.



PEU IMPORTE OÙ ON SE SITUE AU NIVEAU POLITIQUE, JE CROIS QUE C'EST ESSENTIEL D'AVOIR DU RESPECT ENVERS NOTRE PAYS ET NOTRE NATION.»

Raphaël Oulai



GLOSSAIRE

DEUIL NATIONAL
Journée ou période déterminée par le gouvernement en mémoire à un ou plusieurs décès



↑ Danielle Labrie, présidente du Musée d'art de la femme du Canada, à l'exposition MATRI-Art-Clé. Crédit : Aidan Macpherson



LES FEMMES
ÂGÉES ET
ARTISTES FONT
FACE À DES
OBSTACLES
PLUS ÉLEVÉS.»

Carol Wylie

L'exposition met en vedette six femmes artistes de l'Ouest du pays. Cinq sont peintres: Mary Whale (Edmonton, AB), Verna Code (Turney Valley, AB), Carol Wylie (Saskatoon, SK), Elvira Kravenkova (Port Moody, C.-B.) et Ann-Marie Brown (Gibsons, C.-B.). L'autre artiste à l'honneur est une brodeuse: Gloria Daly (Duncan, C.-B.).

LE MUSÉE D'ART DE LA FEMME DU CANADA SE DÉVOILE À LA CITÉ FRANCOPHONE

Le 27 juillet dernier, la galerie d'art visant à promouvoir les œuvres de femmes artistes de tout le Canada a accueilli bon nombre de visiteurs et de dignitaires pendant une cérémonie d'ouverture officielle au pôle francophone d'Edmonton. Du 27 juillet au 27 octobre 2023, le Musée d'art de la femme du Canada inaugure son espace élargi en présentant l'exposition «MATRI-Art-Clé» qui rassemble les œuvres de cinq peintres et d'une brodeuse de l'Ouest canadien pour souligner des portraits de femmes âgées.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO

AIDAN MACPHERSON
JOURNALISTE

En 2006, Danielle Labrie envisageait de créer un espace consacré aux œuvres artistiques de tous les médiums réalisées par des femmes canadiennes et de mettre en vedette une population qui, à son avis, a toujours manqué de représentation dans un domaine dominé par les hommes. Aujourd'hui, la cofondatrice et présidente du Musée d'art de la femme du Canada voit un rêve devenu réalité.

«C'est important pour notre société, insiste-t-elle. Il y a toujours moins de représentation» chez les femmes qui créent, selon elle, moins de 20% des pièces exposées dans les musées au Canada. Et elle en sait quelque chose

puisque cette affirmation n'est autre que le résultat de sa thèse de maîtrise de l'Université Athabasca.

En 2015, le Musée a finalement pris forme en louant un petit espace dans les locaux du Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA) à La Cité francophone, et ce, jusqu'en 2022. L'année passée, il a occupé un bureau à part dans le même centre culturel et ouvre maintenant ses portes dans un nouvel emplacement composé de trois salles d'exposition plus spacieuses.

Un accomplissement qui voit le jour grâce à plus d'une cinquantaine de bonnes âmes. «Ce sont les bénévoles qui ont fait le Musée», reconnaît avec beaucoup de fierté celle qui est aussi directrice de l'organisme. Des fonctions qu'elle assume d'ailleurs bénévolement.

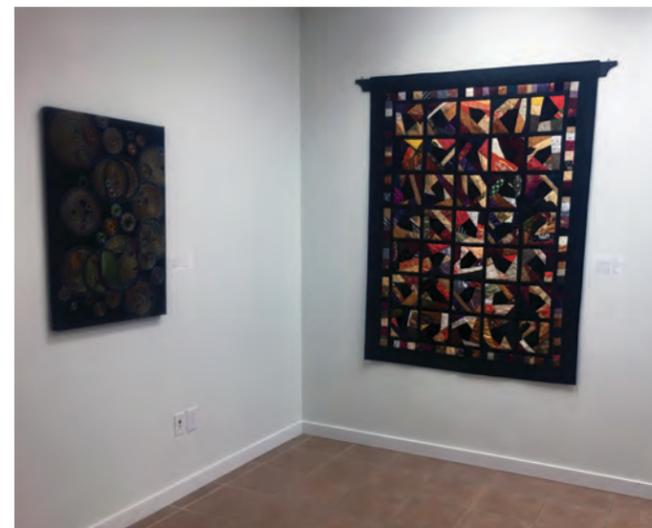
UNE CÉRÉMONIE DE LANCEMENT EMPREINTE D'ÉMOTIONS

Le Musée d'art de la femme du Canada a invité le public à découvrir son nouveau local après une période de planification de quelques mois. La ministre des Arts, de la Culture et de la Condition féminine de l'Alberta, l'honorable Tanya Fir, et le député provincial d'Edmonton-Gold Bar, Marlin Schmidt, ont prononcé des discours de félicitations devant l'équipe et les invités. Finalement, le ruban officiel a été coupé par la ministre et madame Labrie.

Les participants à la cérémonie ont également profité d'un tour guidé par Kristine van Eyk, cofondatrice et membre du conseil d'administration du Musée. Peintre et artiste de Calgary, Kristine est la commissaire de cette première exposition dans ces nouveaux murs.

MATRI-ART-CLÉ, UNE EXPOSITION DE PORTRAITS DE FEMMES ÂGÉES

Baptisée MATRI-Art-Clé, cette exposition bilingue est la plus importante présentée par le Musée. Son sobriquet francophone est une traduction du jeu de mots en anglais «MATRI-Art-Key» qui signifie «matriarcat».



↑ Deux tapis de Glory Daly à l'entrée du Musée d'art de la femme du Canada. Crédit : Aidan Macpherson

Pour Mary Whale, une des artistes exposées, le vieillissement est un sujet très pertinent pour son orientation artistique, ainsi que son expérience de vie. Infirmière en gérontologie pendant 20 ans, elle a commencé à peindre certains de ses patients pendant sa carrière. «J'ai acquis une compréhension plus profonde du vieillissement, explique-t-elle. Je pense qu'ici, il n'est pas bien compris et qu'il est victime de certaines résistances culturelles.»

Mary Whale pense qu'il est important de représenter la vieillesse dans les beaux-arts. Pour elle, «le vieillissement est inesthétique pour la plupart des gens». Elle trouve aussi que l'aquarelle lui permet de mettre en valeur les détails d'un visage âgé. «Pour les rides, c'est très bien.» Mary Whale aime constater que sa technique ne masque pas les imperfections. «L'aquarelle est... impardonnable. Vous ne pouvez pas peindre par-dessus quelque chose» pour le cacher.

Selon Carol Wylie, le Musée donne des occasions aux femmes qui leur seraient autrement inaccessibles. Éducatrice artistique au musée d'art moderne Remai Modern, à Saskatoon, elle présente cinq portraits lors de l'exposition

Du 22 septembre au 1er octobre 2023, les aquarelles de Mary Whale seront exposées au Harcourt House, un centre d'art communautaire à Edmonton. Le dernier jour de cette exposition tombe la Journée internationale pour les personnes âgées.

GLOSSAIRE

PÉRENNITÉ

Condition de durer toujours ou très longtemps



↑ Danielle Labrie (droite) et l'honorable Tanya Fir (gauche), ministre des Arts, de la Culture et de la Condition féminine, pendant la cérémonie d'ouverture du Musée. Crédit : Courtoisie



↑ Un tour de l'exposition MATRI-Art-Clé guidé par sa commissaire, Kristine van Eyk, lors de la cérémonie d'ouverture. Crédit : Courtoisie

MATRI-Art-Clé. «Les femmes âgées et artistes font face à des obstacles plus élevés» pour poursuivre leur carrière. Elle nomme l'éducation des enfants comme une des responsabilités qui empêchent ces mères de briser une vocation.

L'artiste peintre a aussi le sentiment que les femmes sont parfois considérées comme des amatrices contrairement à leurs homologues masculins. En tant que femme, «vous devez briser ces barrières». Un sentiment partagé par Gloria Daly. Seule artiste textile de l'exposition, elle atteste que sa discipline, «considérée comme une tâche féminine» par certaines galeries d'art, n'est pas toujours prise au sérieux. Pourtant ses tapis apparaissent dans plusieurs expositions chaque année et elle a même enseigné sa technique au Japon.

L'EUROPE EN AVANCE SUR LE CANADA DANS L'ACCEPTATION

Elvira Kravenkova aime utiliser l'huile pour s'exprimer. Artiste peintre depuis l'enfance, elle présente deux portraits avec optimisme. Pour elle, la communauté artistique est devenue beaucoup plus accueillante au fil des années. Même si «le monde de l'art était dominé par les artistes masculins» dans le passé, «c'est en train de changer».

Née en Russie, elle note tout de même une différence d'acceptation entre son pays d'origine et le Canada. «Il y a 20 ans, c'était beaucoup plus facile en Europe, observe-t-elle. Peu importait que vous soyez une femme ou un homme» dans l'ex-Union soviétique. Une tolérance qu'elle trouve plus visible dans son pays

d'adoption aujourd'hui.

Si certains militent pour la visibilité des femmes et des personnes âgées dans les arts, ce n'est pas son objectif. «Je ne cloisonne pas les gens.»

LA DIVERSITÉ À L'HONNEUR

Depuis juin 2022, le Musée d'art de la femme du Canada gère un autre projet intitulé «Diversité féminine». Financée par le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, cette initiative développée par des étudiants d'été montre, selon Danielle Labrie, «toutes les œuvres des personnes autochtones, noires et de couleur». Il met en valeur des femmes artistes issues de différentes communautés ethnoculturelles, ainsi que leur histoire. «On essaie de les faire connaître», remarque Danielle en évoquant que chacune de leurs biographies est présentée au Musée.

Un musée qui, même s'il se concentre sur le féminin, accueille toutes les personnes qui veulent s'impliquer. «Notre *membership* est ouvert à tout le monde, confirme Danielle Labrie. Quand tu deviens membre, c'est parce que tu soutiens notre mandat.»

LE FINANCEMENT ET LA PÉRENNITÉ DE L'INSTITUTION

Si La Cité francophone abrite ce musée bilingue, la langue de Molière n'a pas encore toute sa place. La majorité de la documentation est en français, mais Danielle Labrie cherche un gabarit pour le site Web qui permettra de mettre les deux langues officielles côte à côte. Un défi accentué par des soucis financiers. «On n'a pas les sous en ce moment!»

Même si elle reconnaît avoir une bonne relation avec la communauté francophone locale et de l'aide de La Cité, l'organisme, sans but lucratif depuis 2017, doit sa **pérennité** aux financements et aux

dons du public. Le gouvernement fédéral n'a pas encore mis la main à la poche et le gouvernement provincial est timide. «On n'a pas de grosses subventions de la province non plus», confie Danielle.

Cela se résume à la participation à un casino au 18-24 mois et à des fonds provenant du *Community Initiatives Program* du gouvernement provincial qui peut éventuellement financer certains projets à hauteur de 75 000\$. Aujourd'hui, la présidente est tout de même rassurée. «On sait qu'on peut gérer ça [la pérennité] pendant notre bail» qui expire en 2026. Elle est tout de même consciente de la limite des ressources. «On peut juste avoir une employée à temps partiel.»

UN AVENIR PROMETTEUR POUR LE MUSÉE

Les artistes de MATRI-Art-Clé espèrent le succès du Musée. Ce n'est pas la première fois qu'Elvira Kravenkova y expose ses œuvres et anticipe avec hâte un appel à une future soumission. Carol Wylie est, quant à elle, reconnaissante de la visibilité et l'occasion que le Musée accorde «aux personnes comme moi», des artistes «sans grande notoriété».

Si ces peintres se réjouissent de l'impact du Musée sur les femmes, Gloria Daly veut promouvoir les arts auprès de tous. «Nous avons besoin de culture, s'exclame-t-elle. Il y a trop de sport!»

En ce moment, le Musée d'art de la femme du Canada se plonge dans un nouveau chapitre. Mais son travail n'est jamais fini. «On continue à bâtir notre collection, note Danielle Labrie, ravie du progrès. L'espace est très intime!» ▲

Le Musée d'art de la femme du Canada est ouvert de 10h30 à midi et de 13h à 17h, du mercredi au vendredi.

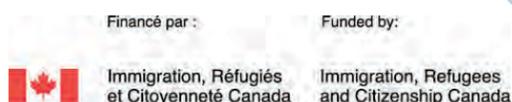
INTÉGRATION entrepreneuriale réussie

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR RÉSIDENTS PERMANENTS

CONSEILS, RESSOURCES, FORMATIONS.

LE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE N'AURA PLUS DE SECRETS POUR VOUS!

Contactez-nous dès maintenant pour prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers : info@lecdea.ca.



UN BONHEUR SENTIMENTAL



↑ Crédit : Ben White - Unsplash.com

Quand nous cherchons à obtenir quelque chose, nous espérons disposer d'un vaste choix de possibilités. Ce qui nous permet de rationaliser et par la suite d'optimiser nos choix. D'un point de vue utilitariste, c'est une tentative d'obtenir le maximum de bénéfice en dépensant le moins d'énergie. Qui parmi nous s'en plaindrait?

Avez-vous songé un instant que nous passons une grande partie de notre vie à calculer et à prévoir notre bonheur? Que ce soit dans nos finances (suis-je prêt à payer une telle somme pour obtenir ce dont j'ai besoin?), sur le plan moral ou en politique (mon action vise-t-elle «le plus grand bonheur du plus grand nombre?»), nous sommes en quelque sorte des *homo economicus* mus par des décisions rationnelles au nom de nos intérêts personnels. Dans son *Introduction aux principes de la morale...* de 1789, Jeremy Bentham, figure de proue de la pensée utilitariste, en fait l'apologie.

UTILITARISME CONTRE MORALE DU BONHEUR

Selon Bentham, une vie heureuse est nécessairement une vie de plaisir. En conséquence, afin de maximiser cet état de satisfaction, les individus doivent s'appliquer à privilégier des choix rationnels dans leurs comportements. Plus précisément, pour minimiser les peines et maximiser les plaisirs, Bentham recommande de calculer les coûts et les profits en toute situation en prenant en considération des critères tels que l'intensité, la durée, la proximité et la probabilité.

Cet utilitarisme du bonheur a fait peur à un autre penseur du 18^e siècle, Emmanuel Kant, pour qui l'utilité ne doit pas être confondue avec la morale. En réalité, Kant s'opposait farouchement à toutes les conceptions du bonheur, tant à celles des Anciens, qui proposaient une recette sur mesure par la maîtrise de soi (exercice devenu un art de vivre chez les épicuriens et les stoïciens), qu'à celles des Modernes tels que Bentham et ses partisans. Le bonheur étant une expérience sentimentale et personnelle, Kant estime qu'on ne peut s'y fier pour guider son existence. Les sentiments sont semblables à la météo : ils changent, sont parfaitement incontrôlables et portés à la démesure.

LES SENTIMENTS, PRÉLUDE AU BONHEUR

En vérité, ni Kant ni les utilitaristes n'ont entièrement raison. À la critique adressée par le premier aux derniers, soit de fonder l'action humaine sur des impératifs purement hypothétiques et individualistes, un autre penseur utilitariste, John Stuart Mill, répond ceci : «[C]eux qui attaquent l'utilitarisme ont rarement la justice de reconnaître que le bonheur qui forme notre critère

de la bonne conduite n'est pas le bonheur de l'agent lui-même, mais le bonheur de tous les intéressés. [...] Faire ce que nous voudrions qu'on nous fit et aimer notre prochain comme nous-mêmes constitue la perfection idéale de la morale utilitariste.» (*L'utilitarisme*, 1861)

Sur papier, tout cela semble beau. Tout autre est parfois la réalité. Si nous pouvons présumer comme Kant que l'idéal utilitariste n'est pas toujours adapté à certaines situations, qu'il creuse davantage le fossé qu'il ne réunit la partie rationnelle de notre être et ce que nous vivons réellement, alors comme le dit la belle chanson de Christophe Maé : «Il est où le bonheur?» Réponse toute simple : Il est en nous, mais parfois et même trop souvent, il nous échappe. Soit parce que nous l'oublions, soit parce que nous ne faisons pas suffisamment un retour à nous-mêmes. Dans les deux cas, nous manquons ce dont nous avons besoin pour nous construire et appliquer notre raison, à savoir : les sentiments moraux tels que la croyance et l'espoir.

LIMITES DU RATIONALISME

Mill et Kant s'accorderaient au moins sur une chose : combattre l'hypocrisie et la mauvaise foi qui se profilent derrière la prétention à la raison. Après tout, voudrait-on vivre dans un monde gommé de mensonges et de contrevérités? Non, ce n'est pas possible! S'imaginer-t-on être entouré au travail et dans sa vie privée par une bande d'égoïstes? Ce n'est guère une philosophie de vie! À la question donc de savoir ce qui nous pousse à agir, ce qui détermine et motive nos actions, comme le dit Henri Bergson, prétendre qu'un pur raisonnement rationnel soit la réponse à notre quête de sens, il ne tend pas moins à affadir la qualité de

l'expérience que nous vivons et nous prive d'être heureux. Nous ne sommes pas que des êtres rationnels.

La quête d'un bonheur rationnel est une invention humaine toute récente. Il suffit de lire Max Weber dans «La profession et la vocation de savant (1919)» au sujet des dégâts de la rationalisation croissante dans le monde moderne. Pour Weber, celle-ci a imprégné l'économie, le droit, la politique et même la religion. Mais le sociologue ne croit pas que la rationalité permette à l'homme de mieux vivre. Le monde est devenu si complexe qu'aujourd'hui personne n'a la moindre idée du nombre de processus nécessaires pour produire un téléphone portable par exemple. Autre exemple, le monde du travail : un monde qui est devenu très complexe, mais qui peut parfois être un lieu très difficile à vivre, voire inadéquat pour se réaliser pleinement comme individu et aspirer au bonheur.

UNE PUISSANCE MYSTÉRIEUSE

Le rationalisme repose sur la conviction que l'on peut donner un sens à son existence personnelle, sociale, professionnelle. Ce n'est pas entièrement faux. Prétendre le contraire reviendrait à trahir les élans de liberté, de créativité et d'individualité qui nous caractérisent. Seulement, demandons-nous si c'est encore le cas ou du moins comment c'est encore possible de nos jours? Rien n'est moins sûr en effet. En réalité, notre grande réussite est aussi notre grand malheur : c'est que nous sommes **désenchantés**; nous ne rêvons plus. Nous n'avons plus l'espoir de retrouver le bonheur.

Or, contrairement à ce que l'on pourrait penser, même le philosophe Kant ne se refuse pas à croire dans le bonheur. Kant savait pertinemment que

le fait de se dire moral en tout ne signifie pas pour autant renoncer à être heureux. Non! Une telle morale serait inhumaine parce qu'il est dans la nature même de l'homme de chercher à être heureux. Seulement, comme *devoir* et *bonheur* sont pour lui incompatibles ici-bas, dans ce monde de l'utilité, je ne puis qu'espérer être heureux plus tard, et ailleurs, si je me suis rendu digne du bonheur par une vie droite. Il faut donc faire son devoir sans se soucier d'être heureux, tout en espérant qu'il y aura un Dieu juste et bon pour m'accorder après la mort ce que Kant nomme le *souverain bien*, l'alliance impossible dans cette vie du bonheur et de la moralité.

UN JUSTE ÉQUILIBRE

Certes, nous ne pourrions jamais démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Du point de vue de la connaissance (raison théorique), ces propositions sont indécidables. Mais dire que l'alliance de la moralité et du bonheur est impossible nous fait désespérer. Il nous faut donc poser comme principe qu'elle est possible. Ainsi la raison et la croyance (ce vieux sentiment qui continue d'animer les cœurs) sont réunies parce qu'elles demeurent des postulats exigés par la raison pratique.

Notre monde n'obéit plus à des forces mystérieuses et inconnues comme celles qu'évoquent Kant et Weber. Or, comme le souligne la biologiste marine américaine Rachel Carson (*Le sens de la merveille*, 1965/2021), si nous savons calculer, prévoir, connaître, détecter les sources d'erreurs et d'illusions, la raison n'est pas la réponse à tout. La chercheuse fondait beaucoup d'espoir sur les sentiments comme l'«antidote infaillible à l'ennui et au désenchantement». Rousseau l'avait également très bien compris : les sentiments offrent un retour à soi; ils permettent de mieux se connaître, de se projeter dans le temps et de résister aux «préoccupations stériles pour des choses factices». Les sentiments, — les plus beaux d'entre eux : la croyance

dans le mystère de l'existence et le sacré qu'on ne peut déchiffrer, qui est impossible à imiter et à reproduire, qui en fait nous englobe et dont nous ne sommes pas le centre —, sont des attributs humains enchanteurs susceptibles d'éclairer nos choix et nos décisions et ainsi nous rendre heureux. ▲

Étienne Haché est philosophe et professeur de Lettres / Philosophie.

GLOSSAIRE

DÉSENCHANTÉ

Qui a perdu sa foi, son enthousiasme, ses espérances

LE FRANCO

L'ÉQUIPE

• **POUR CONTACTER LE JOURNAL :**
RECEPTION@LEFRANCO.AB.CA

• **ARNAUD BARBET**
RÉDACTEUR EN CHEF
PUPITRE@LEFRANCO.AB.CA

• **ISABELLE DÉCHÈNE GUAY**
RÉVISEURE

• **GABRIELLE AUDET-MICHAUD**
JOURNALISTE
JOURNALISTECALGARY@LEFRANCO.AB.CA

• **CORRESPONDANTS ET CHRONIQUEURS**
ÉTIENNE HACHÉ, MELKI, AIDAN MACPHERSON,
CHARLIE MBALLA, MARIANNE DÉPELTEAU,
KAYLIE MURANGWA

• La maquette et le graphisme
ANDONI ALDASORO ROJAS

LE FRANCO est la propriété de l'ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes Agates Marketing (anne@lignesagates.com | 905 599-2561). Le Franco est imprimé par Central Web, à Edmonton. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal.

Lettres ouvertes: Le Franco est ouvert à la publication de lettres ouvertes. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur du texte ou de ne pas publier la lettre si le contenu est jugé diffamatoire, injurieux ou discriminatoire.
Annances: Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

Avis lecteurs: N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires en écrivant à l'adresse reception@lefranco.ab.ca

L'équipe du Franco reconnaît qu'elle exerce ses activités sur les territoires visés par les traités no 4, 6, 7, 8 et 10, des lieux de rencontre traditionnels et la patrie de nombreux peuples autochtones dont les Cris, les Dénés, les Sioux Nakota, les Saulteaux, les Ojibwés, les Niitsitapi (Pieds-Noirs) et les Métis. Nous prenons acte de leur empreinte sur ce territoire au fil des siècles et de leur rapport spirituel et concret à la terre, source d'un riche patrimoine pour notre vie communautaire.



Lignes Agates Marketing

réseau . presse FIER MEMBRE

CentralWeb

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

Canada